

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de la société de pharmacie de Paris tenue à l'école supérieure de pharmacie. Le 9 janvier 1907**

*1907. - Paris : Octave Doin, 1907.*

*Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448*



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : [http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma\\_p40448x1907](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1907)

P40448

COMPTÉ RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS  
TENUE  
A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE  
LE 9 JANVIER 1907

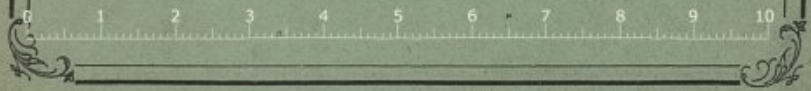
---

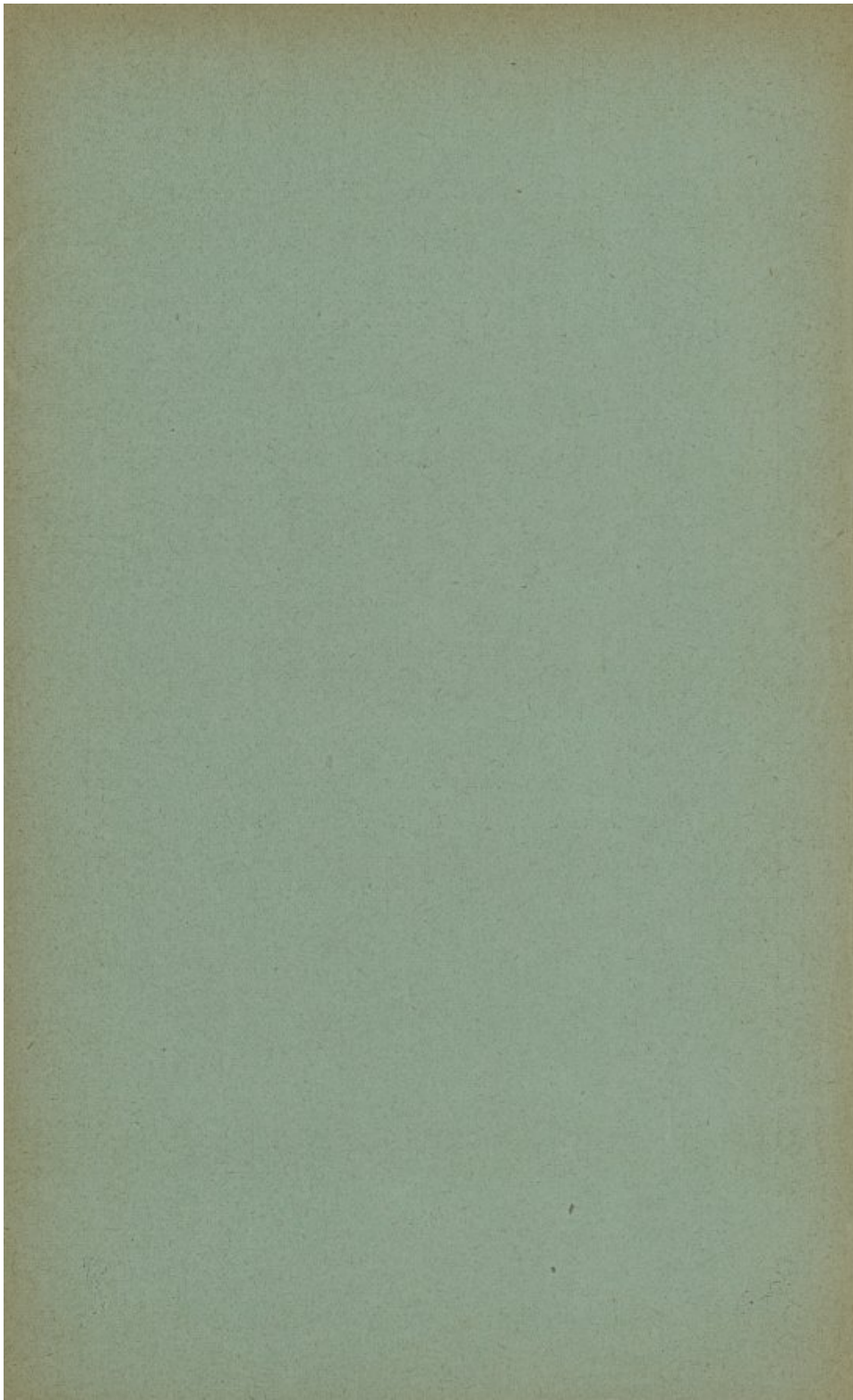
Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

---

PARIS  
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR  
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1907





COMITE RENDU  
DE LA  
SEANCE PUBLIQUE ANNUELLE

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS  
COMPTE RENDU

DE LA

SEANCE PUBLIQUE ANNUELLE

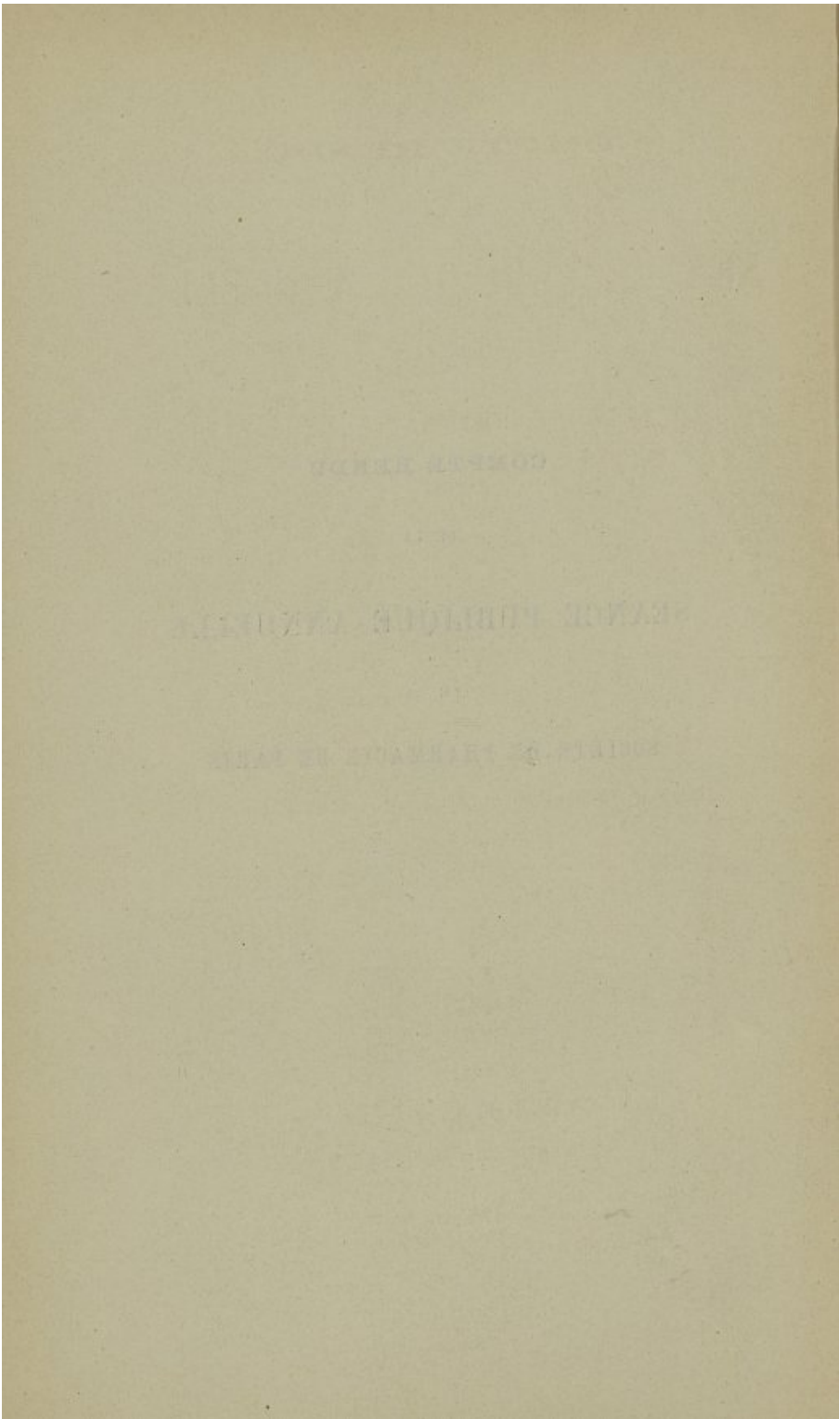
DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Extrait de l'Annuaire de Pharmacie et de Chimie

PARIS  
DUMAS FRÈRES ÉDITEURS

1874





COMPTÉ RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS  
TENUE  
A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE  
LE 9 JANVIER 1907

---

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

---

PARIS  
OCTAVE DOIN, ÉDITEUR  
8, PLACE DE L'ODÉON, 8  
—  
1907

COMPTES RENDUS

DE LA

SEANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIETE DE PHYSIQUE DE PARIS

PUBLIEE

A LA SUITE DE CHACUNE DE SES SEANCES

PAR M. LE DIRECTEUR

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

PARIS

BOSSON, BOIS, KILGER

1881

1881

# LISTE DES MEMBRES

## DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

EN 1907 (1)

### MEMBRES RÉSIDANTS. — 60

DATES de la nomination.	MM.	Noms et adresses.
Août	1879	Champigny, 19, rue Jacob, VI.
Janvier	1880	Landrin, 76, rue d'Amsterdam, IX.
Février	1880	Portes, PH, hôpital Saint-Louis, X.
Juin	1881	Schmidt (E.), 25, boulevard du Temple, III.
Juillet	1881	Crinon, 45, rue de Turenne, III.
Novembre	1881	Thibault (Paul-Eugène), 76, rue des Petits-Champs, I.
Janvier	1882	Lextreit, PH, rue de Charenton, 153, XII.
Février	1883	Bourquelot, PEP, PH, hôpital Laënnec, VII.
Février	1883	Guinochet, PH, hôpital de la Charité, VI.
Février	1883	Hogg, 62, avenue des Champs-Élysées, VIII.
Avril	1883	Quesneville, AEP, PA, asile Sainte-Anne, XIV.
Mai	1883	Bouchardat, PEP, AFM, 108, boul. Saint-Germain, VI.
Avril	1884	Collin, 41 bis, rue de Paris, à Colombes (Seine).
Mai	1884	Sonnerat, 16, rue Gaillon, II.
Juin	1884	Preud'homme, 45, rue de Turbigo, II.
Décembre	1884	Léger, PH, hôpital Beaujon, VIII.
Mars	1886	Viron, PH, hospice de la Salpêtrière, XIII.
Mai	1886	Bocquillon, 2 bis, rue Blanche, IX.
Avril	1887	Patein, PH, hôpital Lariboisière, X.
Février	1888	Grimbert, AEP, PH, Pharm. centr. des hôpitaux civils, V.
Juillet	1888	Morellet, 3, boulevard Henri-Quatre, IV.
Juin	1889	Barille, PM, 140, faubourg Poissonnière, IX.
Juillet	1889	Dumouthiers, 11, rue de Bourgogne, VII.
Novembre	1889	Béhal, PEP, PH, Maternité, XIV.
Décembre	1889	Berlioz, 3, rue de la Tour-des-Dames, IX.
Décembre	1891	Lafont, PH, hôpital de la Pitié, V.
Décembre	1893	Héret, PH, hôpital Saint-Antoine, XII.
Décembre	1894	Villejean, AFM, PH, hôpital de l'Hôtel-Dieu, IV.
Décembre	1895	Moureu, AEP, PA., 84, boulevard Saint-Germain, V.
Avril	1896	Lafay, 54, rue de la Chaussée-d'Antin, IX.

(1) Abréviations : AEP, Agrégé de l'École de Pharmacie; AFM Agrégé à la Faculté de Médecine; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine; PEP, Professeur à l'École de Pharmacie; PH, Pharmacien des Hôpitaux; PM, Pharmacien Militaire; PV et PVH, Professeur et Professeur honoraire au Val-de-Grâce; PU, Professeur à l'Université; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie.



DATES de la nomination.	MM.	Noms et adresses.
Décembre 1896		Voiry, 31, boulevard Henri-Quatre, I.
Avril 1897		Sonné-Moret, PH, hôpital des Enfants-Malades, XV.
Novembre 1897		Moreigne, 55, boulevard Pasteur, XV.
Juin 1898		Georges, PM, PV, hôpital militaire du Val-de-Grâce, V.
Avril 1900		Guerbet, AEP, PH, hôpital Tenon, XX.
Juillet 1900		Lépinos, 7, rue de la Feuillade, I.
Août 1900		Choay, 20, boulevard du Montparnasse, XV.
Octobre 1900		Cousin, PH, hôpital Cochin, XIV.
Mars 1901		Vaudin, 58, boulevard Saint-Michel, VI.
Mai 1901		Gasselín, PH, 89 bis, avenue des Ternes.
Novembre 1901		Patrouillard, 7, rue Sainte-Marie, à Courbevoie (Seine).
Décembre 1902		François (M.), PH, hôpital Bichat, XVIII.
Avril 1903		Carette, 89, boulevard du Montparnasse, VI.
Mai 1903		Bougault (J.), PH, hôpital Trousseau, XII.
Juillet 1903		Thibault (Pierre-Eugène), 127, boulevard St-Michel, V.
Octobre 1903		Dufau, 55, rue du Cherche-Midi, VI.
Mai 1904		Richaud, AFM, PH, hospice d'Ivry (Seine).
Juin 1904		Desmoulières, 30, rue de Miromesnil, VIII.
Août 1904		Gaillard, PM, PV, Val-de-Grâce, V.
Novembre 1904		Hérissey, PH, hôpital Broussais, XIV.
Décembre 1904		Dumesnil, 26, rue du Pont-Louis-Philippe, IV.
Mars 1905		Thibault (Charles-Paul), 13, rue Michelet, VI.
Mai 1905		Goris, PH, hôpital Héroid, XIX.
Juin 1905		Lefèvre (C.), 24, rue de la Tour, XVI.
Juillet 1905		Fourneau (Ern.), 7, rue Legoff, V.
Août 1905		Breteau (Pierre), PM, 276, boulevard Raspail, XIV.
Octobre 1905		Gallois, 9 et 11, rue de la Perle, III.
Décembre 1905		Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIX.
Mai 1906		Meillère, PH, hôpital Necker, XV.

### MEMBRES HONORAIRES.

DATES de l'honorariat.	MM.	
1886		Comar, 20, rue des Fossés-St-Jacques, V. Hottot, 7, rue Théophile-Gautier, à Neuilly (Seine).
1903		Delpéch, 30, rue des Boulangers, V.
1903		Yvon, 26, avenue de l'Observatoire, XIV.
1905		Adrian, 9, rue de la Perle, III.
1905		Chastaing, AEP, PH, à Vaux-sur-Blaise (Haute-Marne).
1906		Jungfleisch, PEP, 74, rue du Cherche-Midi, VI.
1906		Petit, 8, rue Favart, II.
1906		Vigier (Ferdinand), 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X.
1906		Marty, PM, PVH, 10, avenue Bosquet, VII.
1906		Burcker, PM, PVH, 40, rue Denfert-Rochereau, V.

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES  
de la  
nomination

MM.

	Berthelot (M.), membre de l'Institut.
1891	Bornet, membre de l'Institut.
1891	Gautier (Arm.), membre de l'Institut.
1900	Guignard, membre de l'Institut.
1903	Caventou, membre de l'Académie de médecine.
1903	Chatin (J.), membre de l'Institut.
1903	Haller, membre de l'Institut.
1903	Riche, membre de l'Académie de médecine.
1904	Moissan, membre de l'Institut.
1904	Galippe (P.), membre de l'Académie de médecine.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. — 120

MM.

Andouard, PEMP., à Nantes.  
 Anthoine, à Salbris (Loir-et-Cher),  
 1894.  
 Arnould, à Ham (Somme), 1893.  
 Arnoz (G.), à Bordeaux, 1903.  
 Astruc, AEP, à Montpellier, 1903.  
 Baldy (F.), à Castres (Tarn), 1904.  
 Baland, PM, 60, rue de Verneuil, à  
 Paris, 1877.  
 Bardy, à Fisches-le-Châtel (Doubs),  
 1867.  
 Barthe, AFMP, à Bordeaux, 1893.  
 Battandier, PEMP, à Alger, 1901.  
 Béchamp, à Paris, 1890.  
 Benoît, à Joigny (Yonne), 1876.  
 Bernhard, à Etrepagny (Eure), 1893.  
 Bernou, à Châteaubriant (Loire-  
 Inférieure), 1888.  
 Blarez, PFMP, à Bordeaux, 1903.  
 Boudier (Em.), à Montmorency  
 (S.-et-O.).  
 Brachin (A.), à Joinville (Haute-  
 Marne).  
 Braemer, PFMP, à Toulouse, 1899.  
 Bretet, à Vichy (Allier), 1873.  
 Brunotte, PEP, à Nancy, 1901.  
 Capdeville, à Aix (B.-du-R.), 1887.  
 Carles, AFMP, à Bordeaux, 1873.  
 Carpentier, à Saint-Quentin, 1889.

MM.

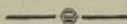
Causse, AFMP, à Lyon, 1894.  
 Cazeneuve, PFMP, à Lyon, 1877.  
 Charbonnier, PEMP, à Caen, 1901.  
 Chaumeil (Am.), à Annonay (Ar-  
 dèche), 1903.  
 Col, PEMP, à Clermont-Ferrand,  
 1903.  
 Comère, à Toulouse, 1893.  
 Coreil, à Toulon, 1896.  
 Cotton, à Lyon, 1874.  
 Crouzel (P.), à La Réole, 1905.  
 David (Constant), à Courbevoie  
 (Seine), 1903.  
 Debionne (J.), PEMP, à Amiens,  
 1901.  
 Demandre, à Dijon, 1901.  
 Denigès, PFMP, à Bordeaux, 1895.  
 Domergue, PEMP, à Marseille, 1892.  
 Duboys, à Limoges, 1878.  
 Dupain, à La-Mothe-Saint-Héray  
 (Deux-Sèvres), 1900.  
 Dupuy (B.), à Neuilly-sur-Seine,  
 4, rue Chauveau, 1888.  
 Evesque (Em.), PM, à Lyon, 1904.  
 Ferrer (L.), à Perpignan, 1887.  
 Fleury, PEMP, PM, à Nantes, 1876.  
 Fleury (E.), PEMP, à Rennes, 1901.  
 Gamel, à Nîmes, 1903.  
 Gascard (A.), PEMP, à Rouen, 1894.

MM.

Gautrelet, à Vichy (Allier), 1893.  
George, à Bohain (Aisne), 1882.  
Gérard (René), PU, à Lyon, 1887.  
Gérard (Ern.), PFMP, à Lille, 1892.  
Gilbert, à Moulins, 1903.  
Girard (Gilb.), PM, à Childrac (Puy-de-Dôme), 1892.  
Godfrin, PEP, à Nancy, 1901.  
Gondard, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), 1882.  
Goret (M.), à Ressons-s.-Matz (Oise), 1905.  
Grandval, PEMP, à Reims, 1881.  
Grelot, PEP, à Nancy, 1903.  
Grès (L.), à Noisy-le-Sec (Seine), 1903.  
Guillot, PM, Hôp. de Villemanzy, à Lyon, 1898.  
Guigues (P.), PEMP., à Beyrouth (Asie Mineure), 1901.  
Harlay (Victor), à Charleville, 1901.  
Hébert (B.), à Saint-Lô (Manche), 1904.  
Hérail, PEMP, à Alger, 1890.  
Huguet, PEMP., à Clermont-Ferrand, 1888.  
Jacquemin (Eugène), à Nancy, 1888.  
Jadin, PEP, à Montpellier, 1900.  
Javillier, à Tours, 1903.  
Kauffeisen, à Dijon, 1901.  
Klobb, PEP, à Nancy, 1903.  
Labesse, à Angers, 1901.  
Lacour (Pierre), à Charenton (Seine), 1881.  
La Hache, PM, à Versailles, 1899.  
Lajoux, PEMP, à Reims, 1881.  
Lambert, asile de Bron (Rhône), 1901.  
Lebeuf, à Bayonne, 1874.  
Lenormand, PEMP, à Rennes, 1901.  
Leprince, à Paris, 62, rue de la Tour, 1888.  
Lieutard, PM, à Paris, 30, rue Ernest-Renan.

MM.

Malbot (A.), à Alger, 1900.  
Mallat, à Beauregard, 1895.  
Magnes-Lahens, à Toulouse.  
Malméjac (F.), PM, à Lille, 1901.  
Mansier, à Gannat (Allier), 1901.  
Maronneau (G.), PM, à l'hôpital militaire de Mostaganem, 1901.  
Masse, à Vendôme, 1886.  
Ménier, PEMP, à Nantes, 1901.  
Monal (E.), à Nancy, 1903.  
Mordagne, à Castelnaudary (Aude), 1887.  
Moynier de Villepoix, PEMP, à Amiens, 1903.  
Nardin, à Besançon, 1893.  
Pajot (Alfred), à Abbeville, 1901.  
Pannetier, à Commeny (Allier), 1896.  
Pinard, à Angoulême, 1903.  
Planchon (Louis), PEP, à Montpellier, 1892.  
Plauchud, à Forcalquier, 1877.  
Prothière, à Tarare (Rhône), 1895.  
Rabot, à Versailles.  
Raby, à Moulins, 1887.  
Rambaud, à Poitiers, 1892.  
Régis (C.), à Carcassonne, 1896.  
Rösser, PM, à Alger, 1892.  
Roman, PM, à Lyon, 1894.  
Rothéa, PM, à Paris.  
Schlagdenhruffen, PEP, à Nancy, 1876.  
Sigalas, PFMP., à Bordeaux, 1903.  
Simon, à Lyon, 1888.  
Tardieu, à Sisteron (Basses-Alpes), 1898.  
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon, 1901.  
Vallée (C.), AFMP, à Lille, 1903.  
Verne, PEMP, à Grenoble, 1892.  
Viaud (T.), PSEMP, à Nantes, 1901.  
Vidal, à Ecully (Rhône), 1868.  
Vizern (M.), à Marseille, 1892.  
Warin, à Villiers-s.-Marne, 1903.





MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60

**Allemagne.**

MM.  
Beckurts (H.), PU, à Braunschweig, 1901.  
Liebreich (O.), PU, à Berlin, 1893.  
Schaer (Ed.), PU, à Strasbourg, 1893.  
Schmidt (Ernest), PU, à Marbourg, 1893.  
Thoms (Hermann), PU, à Berlin, 1901.

**Argentine (République).**

Reyes, Buenos-Aires, 1904.

**Autriche-Hongrie.**

Bélohoubek (Aug.), PU, à Prague, 1898.  
Fragner (Ch.), à Prague, 1892.  
Heger (Hans), Vienne, 1901.  
Kremel (Alois), à Vienne, 1905.  
Möller (J.), PU, Graz, 1901.  
Vogl (Aug. V.), PU, à Vienne.

**Belgique.**

Bruylants, PU, à Louvain, 1903.  
Derneville, à Bruxelles, 1898.  
Dulière, à Bruxelles, 1903.  
Duyk, à Bruxelles, 1898.  
Jorissen, PU, à Liège, 1905.  
Ranwez (F.), PU, à Louvain, 1898.

**Brésil.**

Sanpaio, à Saint-Paul, 1889.

**Danemark.**

Möller (H. J.), à Copenhague.  
Reimers (M.-N.), à Aarhus, 1903.

**Égypte.**

Khouri, à Alexandrie, 1900.

**Espagne.**

Iniguez (Francisco), à Madrid, 1888.  
Olmedilla y Puig (Joaquim), PU, à Madrid, 1899.

**États-Unis.**

MM.  
Figuroa (Dolorès de), à Matanza, Cuba, 1888.  
Kraemer (H.), PU, à Philadelphie, 1904.  
Remington (Jos.), PU, à Philadelphie, 1893.  
Wood (H.C.), PU, à Philadelphie, 1904.

**Grande-Bretagne.**

Mac Alister (Donald), à Cambridge, 1903.  
Atkins, à Londres, 1904.  
Cartheighe (M.), à Londres, 1867.  
Greenish (H.), Londres, 1903.  
Griffiths, PEP, à Londres, 1899.  
Idris, à Salisbury, 1904.

**Grèce.**

Damberghès (A.), PU, à Athènes, 1903.

**Guatemala.**

Melgar, à Guatemala, 1901.

**Italie.**

Balbiano (L.), PU, à Rome, 1901.  
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.  
Vitali (Dioscoride), à Bologne, 1894.

**Norvège.**

Poullsson, PU, à Christiania (Norvège), 1903.

**Pays-Bas.**

Greshoff, à Harlem, 1903.  
Van der Wielen (P.), à Amsterdam.  
Van Itallie, à Utrecht, 1901.

**Portugal.**

Estaccio, à Lisbonne, 1884.  
Ferrera da Silva, à Porto, 1892.

**Roumanie.**

Altan (Ant.), à Bucharest, 1901.  
Torjescu, à Bucharest, 1892.



**Russie.**

MM.  
 Davidof (D.), P.U., à Varsovie, 1898.  
 Ferrein, à Moscou, 1901.  
 Pöchl (Al.), P.U., à St-Pétersbourg, 1898.  
 Tikomirot, P. U., à Moscou, 1893.

**Suède.**

Waller, à Vexio (Suède), 1903.

**Suisse.**

MM.  
 Buhner, à Clarens (Vaud), 1903.  
 Keller (C. C.), à Zurich, 1898.  
 Studer, à Berne, 1867.  
 Tschirch, P. U., à Berne, 1893.

**Turquie.**

Apery, à Constantinople, 1891.  
 Bonkowski, à Constantinople, 1898.  
 Panas, à Smyrne, 1887.

**COMPOSITION DU BUREAU**

DE LA

**SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS**

depuis sa fondation (1803).

An- nées.	Présidents (1).	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers (2).
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1807	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Surcau.	»
1809	Bouillon-Lagrange	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt	Moringlane.
1813	Bouillon-Lagrange	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866..... Réveil. De 1891 à 1899..... Schmidt.  
 De 1866 à 1875..... Baudrimont. De 1899 à 1900..... Sonnié-Moret.  
 De 1876 à 1890.... F. Würtz. Depuis 1901..... Guinochet.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

An- nées.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers.
1817	?	?	Robiquet.	Moringlane.
1818	Cadet-Gassicourt	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Langier.	Boutron.	Robiquet.	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Serullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»
1833	Bajet.	Chevallier.	»	»
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	Robiquet.	Martin.
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	{ Robiquet. Soubeiran.	»
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1842	Pelouze.	Desmarest.	»	Tassard.
1843	Boutron-Char- lard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Frémy père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Clau- bry.	Véron.	»	»
1848	Boulligny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuafflard.	Mayet père.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnaud.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	Buignet.	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schœuffèle père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassard.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»

An- nées.	Présidents.	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1871	Lefort.	Mortreux.	Buignet.	Desnoix.
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	{ Buignet. Planchon.	»
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.
1887	Desnoix.	Thibaut.	»	»
1888	Delpech.	Bourquelot.	Planchon.	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	Planchon.	Dreyer.
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinos.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»

BUREAU POUR 1907

<i>Président :</i>	MM. VIRON.
<i>Vice-Président :</i>	SCHMIDT.
<i>Secrétaire général :</i>	BOURQUELOT.
<i>Trésorier :</i>	VAUDIN.
<i>Archiviste :</i>	GUINOCHET.
<i>Secrétaire annuel :</i>	BOUGAULT.



COMPTE RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS  
DU 9 JANVIER 1907

---

*Compte rendu des travaux de la Société de Pharmacie de Paris, pendant l'année 1906; par M. FRANÇOIS, secrétaire annuel des séances.*

MESSIEURS,

Dans la séance du 1<sup>er</sup> août 1900, vous adoptiez, sur la proposition de M. Bourquelot, alors votre nouveau secrétaire général, un règlement dont un article portait que les membres résidants ayant plus de vingt-cinq ans d'exercice seraient nommés d'office résidants honoraires, en conservant leurs droits et prérogatives. L'application de ce règlement à portée lointaine, qui nous permet de conserver au milieu de nous nos aînés, de les respecter comme nous le devons, d'entendre leurs conseils et souvent les résultats de leurs travaux, a eu pour conséquence l'introduction dans la Société d'éléments nouveaux.

Une pléiade de jeunes (dix-sept depuis 1903) est venue renforcer nos cadres. Actifs, laborieux, savants,



ils constituent la partie la plus vivante de notre Société. Ainsi, l'arbre centenaire a pu pousser de jeunes rameaux et de jeunes fruits, tout en conservant intact son tronc vénérable.

C'est par ce rajeunissement que s'explique l'activité très grande de la Société pendant l'année écoulée, où, en l'absence de tout événement spécial de nature à provoquer des travaux, vos séances ont été, il vous en souvient, si bien remplies et si prolongées.

La Société de Pharmacie n'a pas seulement manifesté son activité par de nombreux travaux ; elle a pu, pendant cette année, grâce à la libéralité de deux de ses membres les plus aimés, créer deux prix importants, le prix Pierre Vigier et le prix Charles Leroy qui provoqueront par la suite des travaux sur la pharmacie pratique et sur l'analyse immédiate. Vous avez déterminé les conditions auxquelles devaient répondre les candidats à ces prix.

La Société de Pharmacie s'intéresse aux travaux scientifiques de tout ordre, tout en attachant un plus grand prix aux travaux de pharmacie pure et à ceux qui concernent les procédés analytiques. Je vous résumerai les travaux de l'année écoulée en les classant en travaux de science pure, travaux de pharmacie proprement dite, travaux d'analyse chimique et biologique.

Dès le début de l'année, M. Léger vous annonçait la découverte de l'hordénine.

Partant de l'observation faite par M. G. Roux, de Lyon, que le vibrion cholérique est incapable de se développer dans le bouillon de touraillons, c'est-à-dire des germes de l'orge, MM. Lauth avaient utilisé la décoction de touraillons dans le traitement de la dysenterie et du choléra. M. Léger a cherché à quel principe actif étaient dues les propriétés spéciales des touraillons. En leur appliquant la méthode de Stas, il en a retiré un alcaloïde cristallisé qu'il a nommé hordénine et qui y est contenu dans la proportion de 4 à 5 pour 1000.

Vous avez tous vu ici les superbes échantillons de cet alcaloïde, de son sulfate, de ses divers sels.

Aussitôt qu'il en eût déterminé la formule brute  $C^{10}H^8NO$  et les propriétés principales, M. Léger se mit à l'œuvre pour en fixer la formule de constitution et il y réussissait dans cette même année.

L'hordénine est isomère de l'éphédrine; c'est une base tertiaire, monacide. Elle possède un noyau benzénique, un atome d'oxygène à l'état d'oxhydryle phénolique, deux méthyles liés à l'azote; son oxhydryle est en position para; M. Léger a établi nettement que l'hordénine est la paraoxyphényléthyldiméthylamine; il se propose de vérifier sa formule par la synthèse.

La chimie a cet avantage sur beaucoup d'autres sciences qu'elle fournit dans la majorité des cas des résultats complets, nets et définitifs; le beau travail de M. Léger en est un exemple.

Dans un ordre d'idées très voisin, M. Fourneau vous a entretenus d'une nouvelle éphédrine synthétique, la cinquième qu'il ait préparée, et en a établi nettement la constitution. Ainsi sur huit isomères possible de l'éphédrine, cinq sont connus et l'on peut considérer comme prochaine le jour où la synthèse de l'éphédrine naturelle, cet alcaloïde mydriatique retiré de l'*Ephedra vulgaris helvetica*, sera possible.

C'est dans un but semblable, celui de déterminer les groupements divers qui, par leur assemblage, constituent la molécule des substances naturelles que M. Cousin a fait son travail sur les lécithines du cerveau. En s'inspirant du mode préparatoire donné par Tudichum et basé sur la solubilité des chlorocadmates, des lécithines, céphalines, myélines et amidomyélines, il obtient une solution benzénique du chlorocadmate de lécithine pure; il la traite par l'oxyde d'argent qui donne du chlorure d'argent et de l'oxyde de cadmium, tandis que la lécithine reste en solution dans la benzine. Cette solution, desséchée par le sulfate de sodium anhydre, donne par évaporation la lécithine pure.



M. Cousin vous a montré que les produits de décomposition de la lécithine du cerveau étaient la choline, l'acide glycérophosphorique et des acides gras de trois ordres : — acide palmitique et stéarique — acide oléique — et, fait plus intéressant, des acides moins saturés encore, caractérisés par leur indice d'iode (129) et la solubilité de leurs sels de baryum dans la benzine.

Un peu plus tard, M. Cousin a étudié les produits de décomposition de la céphaline, autre principe phosphoré du cerveau, et indiqué qu'ils étaient l'acide glycérophosphorique, des bases azotées qu'il se réserve d'étudier et des acides gras. Ceux-ci sont formés d'acides liquides appartenant à la série linoléique et d'acides saturés, surtout d'acide stéarique.

M. Bourquelot a attiré votre attention sur sa méthode de recherche des glucosides hydrolysables par l'émulsine. La meilleure preuve qu'il pût donner de sa valeur, il vous l'a apportée par des faits en vous communiquant la découverte de la taxicatine par M. Lefebvre, celle de la jasmiflorine par M. Vintilesco en suivant sa méthode, sans parler de beaucoup d'autres vérifications.

Tous les glucosides hydrolysables par l'émulsine sont lévogyres, ils donnent par hydrolyse du glucose ordinaire et des produits inactifs, en sorte que l'action de l'émulsine sur leur solution produit un retour à droite de la déviation. La constatation de ce retour vers la droite permet de découvrir si une plante renferme un glucoside hydrolysable par l'émulsine.

De plus, pour un glucoside donné, il existe un rapport constant entre le chiffre exprimant le retour à droite de la déviation et la quantité de glucose formée ; la quantité de glucose formée dans 100 cc. de liqueur pour un retour de 1° à droite constitue un caractère d'identité qui permet de caractériser un glucoside dans une plante, même sans l'isoler.

De M. Bourquelot, que je n'ai pas le droit de juger, nous devons admirer la méthode de recherche des glu-

cosides, mais plus encore la méthode qui oriente les efforts vers un but déterminé et produit sans bruit, mais d'une façon continue, des résultats qui s'accroissent et pèsent dans la science.

Continuant ses intéressantes recherches sur les glucosides cyanhydriques, M. Hérissé vous a montré que les semences de l'*Eryobotrya japonica*, ou néflier du Japon, que M. Balland avait signalées en 1876 comme susceptibles de développer de l'acide cyanhydrique, et dans lesquelles Lehmann en 1885 avait signalé, sans certitude, la présence de la laurocératine, contenaient uniquement de l'amygdaline, glucoside que M. Hérissé a isolé à l'état cristallisé, qu'il a caractérisé et dont il a fixé la proportion. La méthode de M. Bourquelot lui a servi à établir que le néflier du Japon ne contenait pas d'autre glucoside.

Quelque temps après, M. Hérissé a trouvé de la prulaurasine dans les feuilles du *Cotoneaster microphylla* (Rosacées), montrant que ce glucoside n'existe pas uniquement dans les feuilles du laurier-cerise. Il vous a fait remarquer que, suivant toute vraisemblance, les semences des Rosacées contiennent de l'amygdaline, les feuilles de la prulaurasine.

M. Bougault a repris l'étude de l'action dissolvante de l'acide tartrique sur l'oxyde antimonieux. Il a montré que si l'on cherche à préparer le tartrate d'antimoine par le procédé de M. Guntz en reprenant par l'alcool absolu le produit desséché de l'action d'un excès d'acide tartrique sur l'oxyde antimonieux, on obtient un mélange de l'anhydride de l'acide tartro-antimonieux correspondant à l'émétique et d'un éther éthylique de cet anhydride.

L'étude des composés d'antimoine est pleine de difficultés et il a fallu à M. Bougault beaucoup de sagacité pour déterminer ce qui se passait dans ces réactions complexes.

Enfin, moi-même, je vous ai donné une préparation de l'acétamide au moyen du bi-acétate d'ammoniaque.



Si l'on chauffe ce sel et si, au moyen d'un réfrigérant à reflux qui se maintient de lui-même à 120°, on ne laisse échapper de l'appareil distillatoire que l'eau et l'acide acétique, on obtient comme résidu de la distillation l'acétamide avec un rendement presque théorique.

Je vous ai aussi indiqué le mode de préparation de trois composés cristallisés formés par union de la monométhylamine libre avec l'iodure mercurique et du type  $\text{HgI}^2 (\text{C}^5\text{H}^5\text{Az})^n$ .

Les travaux de pharmacie dont j'ai à vous parler maintenant eussent sans doute été plus nombreux si le Codex de 1904, auquel nos maîtres appliquent sans doute le précepte de Boileau : « Polissez-le sans cesse et le repolissez », avait paru. Cette apparition n'eût pas manqué de provoquer des critiques documentées et des recherches qui se trouvent ainsi retardées.

Les travaux de pharmacie qui vous ont été présentés ont, pour la plupart, trait à la création de médicaments nouveaux répondant à un but thérapeutique déterminé.

M. Ferdinand Vigier vous a indiqué la préparation et les propriétés du formiate de cocaïne  $\text{CH}^3\text{O}^2.\text{C}^{17}\text{H}^{21}\text{AzO}^5$ , sel préparé dans le but de combattre, par l'action vasodilatatrice des formiates, l'action vaso-constrictive de la cocaïne.

M. Dumesnil nous a décrit une théobromine lithique  $\text{C}^7\text{H}^7\text{Az}^4\text{O}^2\text{Li}$  cristallisée, destinée à présenter au médecin la théobromine sous forme soluble, combinée à un agent qui peut être un adjuvant.

Il nous a ensuite entretenus de la préparation et de la constitution de l'ouate de tourbe employée en pansement.

Pour M. Dufau, la douleur causée par l'emploi des pommades ophtalmiques à base d'oxyde de mercure est due à ce que cet oxyde décompose le chlorure de sodium des larmes en formant de la soude caustique et du bichlorure de mercure. Les pommades à base de corps gras n'ont pas d'action irritante, parce que les graisses

neutralisent la soude produite. M. Dufau nous a indiqué qu'on évite toute action irritante en employant l'oxyde orangé facilement porphyrisable et comme excipient un mélange de graisse, de laine et de vaseline.

Dans le domaine de l'analyse, M. Moureu nous a entretenus par trois fois des gaz rares des eaux minérales. C'est en effet une analyse chimique et des plus délicates que celle qui consiste à recueillir les gaz des eaux minérales, à en séparer l'acide carbonique et l'oxygène d'abord, l'azote ensuite, à caractériser les gaz rares, à les séparer les uns des autres et à les mesurer.

M. Moureu nous a décrit l'appareil ingénieux — et combien délicat — dont il s'est servi pour séparer le mélange global des gaz rares.

Partant de cette conception que le radium et l'actinium sont producteurs d'hélium, qu'ils existent partout dans la substance du globe et que dès lors tous les gaz qui s'échappent du sein de la terre doivent renfermer de l'hélium, il a démontré la présence de cet hélium à côté de l'argon dans la majorité des gaz naturels des sources thermales. Utilisant alors la méthode de Dewar basée sur la grande inégalité de pouvoir absorbant du charbon de bois pour les différents gaz rares, il a établi la présence du néon dans 22 sources. Enfin, il a déterminé la proportion de l'argon et de l'hélium dans les gaz rares et montré que l'hélium était souvent en grande quantité, quantité qui atteint 5 p. 100 en volume dans les gaz de la source de Maizières, en sorte qu'il y a là une source d'hélium des plus importantes.

Vous avez souligné de vos applaudissements les communications de M. Moureu.

Après avoir rappelé l'intérêt qu'il y avait en toxicologie pour l'expert à pouvoir déterminer la quantité d'alcaloïde ingéré, MM. Georges et Gascard ont résolu



la question d'une manière satisfaisante pour la morphine, en instituant un procédé colorimétrique de dosage. Ils comparent au colorimètre de Dubosc la coloration jaune produite par l'action de l'acide iodique ou par l'action successive de l'acide iodique et de l'ammoniaque sur la morphine retirée des viscères, à celle que produisent les mêmes réactifs sur une solution type de morphine.

M. Hérissé nous a donné une méthode exacte de dosage de l'aldéhyde benzoïque. En faisant réagir à la température du bain-marie bouillant l'acétate de phénylhydrazine sur des quantités bien déterminées d'aldéhyde benzoïque, il obtient la précipitation totale de cet aldéhyde sous forme de phénylhydrazone qu'il recueille dans un creuset de Gooch et pèse après dessiccation à froid. La méthode a déjà été appliquée à l'étude de plusieurs glucosides.

Étudiant un échantillon de chlorhydrate de cocaïne ancien et altéré au moyen d'une méthode d'analyse appropriée, M. Breteau a établi que ce chlorhydrate, probablement sous l'influence d'une petite quantité d'eau contenue dans les cristaux s'était partiellement décomposé en benzoate de méthyle et chlorhydrate d'ecgonine.

M. Gallois nous a donné les caractères d'un produit commercial désigné sous le nom de *substitute* et destiné à remplacer le lycopode et au besoin à le falsifier.

M. Grimbert a fait voir que la présence presque constante des chlorates dans l'azotate de sodium du commerce pouvait être une source d'erreur lorsqu'on emploie l'azotate pour détruire la matière organique dans le dosage du chlore des produits physiologiques.

Mais M. Grimbert excelle dans l'art de rendre nettes et faciles les petites réactions embrouillées. Il a montré que pour rechercher la magnésie par la méthode de M. Schlagdenhaufen, on réussissait à merveille en ajoutant à la solution magnésienne à déterminer de l'iodure



de potassium sans précaution, et II ou III gouttes d'eau de Javel concentrée.

Avec M. Dufau, il a montré comment on pouvait utiliser la réaction de Lecorché et Talamon pour la recherche de la substance mucinoïde dans l'urine. En superposant dans un tube à essai une solution concentrée d'acide citrique et l'urine à examiner, dans un second de l'acide azotique et la même urine, on peut, par l'observation des anneaux nébuleux produits, distinguer si l'urine contient la substance mucinoïde seulement, de l'albumine pathologique seule ou les deux substances à la fois.

La présence du glucose n'avait pas été signalée dans le liquide d'hydrocèle. M. Patein a trouvé que ce sucre y existe fréquemment et que la quantité en varie de 0<sup>gr</sup>,60 à 1<sup>gr</sup>,50 par litre. Il l'a caractérisé par la formation de glucosazone, dont il a pris le point de fusion et l'a dosé au moyen de liqueur de Fehling étendue.

Dans un travail différent, il vous a indiqué qu'il distingue les matières albuminoïdes du sérum sanguin en trois groupes : 1° globulines précipitables par l'acide acétique; 2° sérum-globuline précipitable par l'acide acétique; 3° sérine. Il a indiqué la méthode suivie pour doser dans le sérum chacun de ces composants.

M. Barillé nous a rapporté l'analyse de crachats colorés artificiellement par l'éosine dans le but de simuler une hémoptysie. Il en a rapproché un cas d'oxalurie simulée où le malade avait parfaitement réussi à faire naître dans son urine un précipité cristallin d'oxalate de chaux par addition d'oxalate d'ammoniaque.

Enfin, dans un travail très consciencieux, M. Desmoulières a indiqué les défauts inhérents aux procédés de dosage du glycogène dans le foie; il a indiqué la meilleure manière d'épuiser complètement le tissu et montré que le glycogène ne devait pas être dosé par pesée, mais par détermination du glucose qu'il produit par hydrolyse.

Messieurs,

J'aurais terminé si vous ne vous étiez chargé fréquemment de communiquer à la Société les travaux de vos élèves ou de vos amis. Je vous mentionnerai très rapidement la méthode, si simple et si pratique de dosage de l'acide urique par une solution d'iode, trouvée par M. Ronchèse, destinée à entrer largement dans la pratique ; la critique du dosage de l'ammoniaque par le réactif de Nessler faite par M. Buisson ; les intéressantes communications qui vous ont été faites au nom de M. Lecomte, par M. Breteau, sur la composition des raisins de la région de Schariare (Perse), sur les vins de Perse, sur la distinction des fils des fibres diverses dans les tissus mélangés. M. Breteau, infatigable, nous a apporté également un travail de MM. Cabanel et Escallon sur le haricot à acide cyanhydrique, un de M. Thiéry sur la recherche de l'acide cyanhydrique au moyen de la phtalophénone, et un de M. Comte sur l'industrie laitière en Corse.

Grâce aux travaux de M. Pépin qui nous ont été communiqués par M. Hérissey, nous possédons un moyen pour déterminer la pureté de l'huile de cade : l'huile de cade, la terreur des experts et des chimistes, dont on ne pouvait déterminer la qualité qu'en l'appliquant pendant plusieurs semaines sur la peau des malades, ce qui était jusqu'ici la réaction la plus sensible.

M. Bourquelot nous a entretenus des recherches de M. Vintilesco sur les glucosides de la famille des Oléacées. Ce travail et celui de M. Pépin vont vous être résumés par MM. les Rapporteurs des prix des thèses.

M. Bourquelot nous a résumé encore le travail de M. Lefebvre sur la taxicatine, celui de M. Harang sur la teneur du tréhalose en tréhalose ; celui de M. Remeaud sur la pectine dans la pulpe de tamarin.

M. Barillé vous a communiqué une note de M. le D<sup>r</sup> Allain sur l'action conservatrice des chlorures de sodium et de calcium sur l'eau oxygénée médicinale ;



M. Goris, un travail de M. Gérard sur une réaction de la théobromine.

M. Cousin, au nom de M. Gascard, nous a décrit une méthode de détermination des poids moléculaires des alcools et des phénols.

Enfin M. le Secrétaire général s'est chargé de vous présenter des travaux : de M. Jitschy sur l'acide cyanhydrique dans les eaux distillées de quelques végétaux croissant en Belgique; de M. le P<sup>r</sup> Grélôt sur la dissimulation de l'iode en présence des matières sucrées; de M. Guigues sur les résines de scammonée et leur essai; de M. Bruère sur la distinction du lait cru et du lait bouilli; de M. Oliviero sur la réduction de l'acide cinnamique en cinnamène, sous l'influence de ferments solubles; de MM. Brissemoret et Combes sur une réaction des oxyquinones.

Le nombre très grand de ces communications prouve assez que les travailleurs apprécient de plus en plus le jugement de la Société de Pharmacie.

Pendant l'année 1906, vous avez nommé membre résidant M. Meillère, dont la place parmi nous était marquée depuis longtemps. Vous avez nommé membres correspondants nationaux MM. Brachin et Rothéa; membre correspondant étranger, M. Van der Wielen, d'Amsterdam.

Dans ce résumé de la vie de la Société pendant l'année écoulée, pourquoi faut-il une tache sombre? Le 12 août, notre ancien président, M. le P<sup>r</sup> Prunier, mourait après avoir lutté avec vaillance. Des voix plus autorisées que la mienne vous ont tracé la vie du membre de l'Académie de médecine, du professeur, du pharmacien en chef des hôpitaux que nous regrettons. J'adresse un souvenir ému à celui qui fut un savant consciencieux et original, un homme aimable et de grand cœur.

De nombreuses et hautes distinctions viennent, cette année, porter la joie parmi nous.

Le prix Nobel a été accordé à M. Moissan pour ses



travaux sur le fluor et sur le four électrique. M. Moisan, notre ancien président, membre associé de la Société de Pharmacie, sympathique à tous, est resté, malgré ses hautes fonctions, fortement attaché à notre Ecole et à notre profession, nous sommes fiers de la haute récompense qu'il vient de recevoir.

Le prix Capuron a été accordé à M. Moureu pour son travail *sur les dégagements gazeux fournis par les principales sources du groupe sulfureux des Pyrénées*.

Le prix Nativelle a été accordé à M. Hérissey pour son travail sur la prulaurasine.

Je suis votre interprète en félicitant chaudement nos deux confrères.

Tous, nous avons été heureux de la nomination de M. Marty, notre respecté collègue, au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Enfin, M. Grimbert a été nommé directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux. Pharmacien avant tout, laborieux, d'idées précises, il saura faire marcher dans la voie du progrès ce grand établissement qui n'intéresse pas seulement les pharmaciens des hôpitaux, mais tous les pharmaciens, par les méthodes et les travaux qui peuvent en sortir.

Messieurs, la prospérité de la Société résulte d'une bonne organisation, d'une meilleure administration; elle ne sera donc pas éphémère et nous pouvons espérer la voir s'accroître encore. C'est le dernier jugement que je porte.

Permettez-moi de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant votre secrétaire et de la patience dont vous avez fait preuve en m'écoutant.

*Rapport sur le prix de thèses à la Société de Pharmacié de Paris* (section des Sciences physico-chimiques, 1905-1906), par une Commission composée de MM. THIBAUT, COUSIN et FOURNEAU, rapporteur.

MESSIEURS,

Trois thèses ont été présentées à la Commission :

1° Par M<sup>lle</sup> Talon, licenciée ès sciences, une thèse de chimie analytique portant le titre : *Sur la formation des éthers oxydes des glucoses et les causes d'erreur qui peuvent en résulter dans la recherche qualitative et dans le dosage des sucres* ;

2° Par M. Brachin, une thèse de chimie organique ayant pour titre : *Sur quelques alcools acétyléniques* ;

3° Par M. Deschiens, une thèse de chimie minérale portant sur une *Contribution à l'étude de l'acide hypophosphorique et des hypophosphates*.

Avant de vous indiquer le classement adopté par la Commission, je vais, en ma qualité de rapporteur, analyser rapidement et impartialement devant vous chacune de ces trois thèses; vous pourrez ainsi apprécier à votre tour les décisions de la Commission.

La plus élémentaire galanterie nous fait un devoir d'examiner en premier lieu la thèse de M<sup>lle</sup> Talon.

Les hexoses, grâce à la présence, dans leur molécule, d'hydroxyles alcooliques, peuvent, comme tous les alcools, donner naissance à des éthers-sels si on les combine à des acides et à des éthers oxydes si on les combine avec des alcools.

Berthelot a obtenu un diéthylglucose huileux insoluble dans l'eau en faisant agir la potasse sur le bromure d'éthyle en présence de sucre de canne.

Emile Fischer a préparé un monoéthylglucose cristallisée, soluble dans l'eau et l'alcool en mélangeant à froid une solution saturée de HCl dans l'alcool avec une solution sirupeuse aqueuse de glucose.

M<sup>lle</sup> Talon s'est demandé si la formation de ces éthers ne pouvait avoir lieu quand on se place dans les



conditions requises pour intervertir le sucre de canne en solution alcoolique, ou bien même en solution aqueuse, en présence de quantités quelconques d'alcools ou de polyalcools tels que la glycérine. Ces éthers ou glucosides n'agissant pas sur la liqueur de Fehling, on voit qu'il pourrait y avoir là une cause d'erreur considérable dans les dosages de sucre en présence d'alcool.

Or, M<sup>lle</sup> Talon a remarqué que la transformation du glucose en éthyl ou méthylglucoside se produisait facilement en présence d'alcool fort, même si on ajoute des quantités d'acide minéral très faibles, inférieures parfois à celles qui sont nécessaires pour provoquer l'intervention du sucre de canne.

C'est ainsi que 9,38 de glucose chauffé avec 100<sup>cm<sup>3</sup></sup> d'alcool à 99,46 et seulement 1<sup>cm<sup>3</sup></sup> d'HCl se dissout complètement après deux heures et demie d'ébullition. A ce moment 8<sup>gr</sup>,769 de glucose sont transformés et la liqueur de Fehling ne décèle plus que 0<sup>gr</sup>,511 de sucre réducteur.

Cela étant donné, il s'agissait de savoir comment variait cette formation d'éthylglucose avec le temps de chauffe, la température la teneur en acide minéral, le titre de l'alcool et la nature de l'acide.

Tous ces facteurs, M<sup>lle</sup> Talon les passe successivement en revue, mais il faut bien reconnaître qu'elle n'y apporte pas une méthode très rigoureuse, à tel point qu'il est difficile de suivre le développement de ses expériences; cette difficulté étant encore aggravée par l'absence totale d'introduction, de bibliographie et de plan.

Quoi qu'il en soit, la production d'éthylglucose atteint son maximum lorsque l'alcool a un titre très élevé; elle augmente avec la température, avec le temps de chauffe pour atteindre, bien entendu, une limite dans tous les cas. A la température ordinaire, l'éthérisation est très lente et incomplète. Avec l'alcool à 88 p. 100 additionné de 1,6 p. 100 d'HCl, elle ne dé-



pas 10 p. 100 et atteint ce maximum en soixante-six jours.

Avec un alcool d'un titre inférieur à 40 p. 100, l'éthérification n'a lieu ni à chaud ni à froid.

La présence d'un acide est nécessaire et, au-dessous d'un certain taux d'acidité optimum qui paraît être 1,50 p. 100, l'éthérification est de moins en moins complète à mesure que la quantité d'acide tend vers zéro.

Enfin, et c'est là un point très important, si on intervertit le sucre de canne en solution alcoolique, la quantité d'acide nécessaire à l'interversion est suffisante pour provoquer l'éthérification d'une partie du sucre interverti produit.

Si on examine au polarimètre la solution alcoolique à différentes périodes, on s'aperçoit que la déviation d'abord négative tend vers zéro et finalement devient positive.

Ce phénomène est certainement dû à une altération (isomérisation) du lévulose, car le glucose, lui, éthérifié ou non, dévie sensiblement de la même manière le plan de polarisation.

Les conclusions de M<sup>lle</sup> Talon, je vais essayer de les résumer aussi clairement que possible.

S'il s'agit de glucose seul, les dosages à la liqueur de Fehling sont entachés d'erreurs pouvant être considérables si l'on opère sur des solutions alcooliques dont le titre alcoolique est supérieur à 40 p. 100 en présence d'acides minéraux à chaud.

Au polarimètre, les dosages sont toujours exacts, l'éthylglucose ayant le même pouvoir rotatoire que le glucose et ce dernier n'étant pas altéré si on le chauffe en solution alcoolique acide. A un titre inférieur à 40, les dosages sont toujours exacts, soit au polarimètre, soit à la liqueur cupropotassique.

Au contraire, après interversion, les dosages peuvent s'accompagner de deux causes d'erreur si elle a été pratiquée en liqueur acide alcoolique.

Si la liqueur alcoolique est d'un titre inférieur à

40 p. 100, les dosages à la liqueur de Fehling sont exacts ; mais, au polarimètre, ils sont toujours inexacts, l'altération du lévulose étant manifeste même dans ces conditions.

Si l'alcool a un titre supérieur à 40 p. 100, les dosages sont inexacts, soit à la liqueur de Fehling, soit au polarimètre.

Dans ses conclusions, M<sup>lle</sup> Talon annonce qu'elle a obtenu l'éther monoéthylique du glucose en faisant réagir à la température de l'ébullition du glucose sur de l'alcool éthylique acidifié par de très petites proportions d'acides minéraux et qu'elle a ainsi indiqué un procédé de préparation facile de ce corps.

Probablement M<sup>lle</sup> Talon a-t-elle pensé que ce serait sortir du domaine de la chimie analytique que de présenter des corps purs et cristallisés, mais il nous semble qu'il est bien aventureux de parler de la préparation facile d'un corps qu'on ne s'est point donné la peine d'isoler. Enfin, je dirai qu'Emile Fischer a obtenu l'éthylglucose en chauffant du glucose avec de l'alcool contenant seulement 0,25 p. 100 d'acide chlorhydrique, c'est-à-dire dans des conditions de faible acidité semblables à celles dans lesquelles M<sup>lle</sup> Talon s'est placée.

La thèse de M. Deschiens échappe, au point de vue de la présentation et de l'exposition, à toute critique.

Un aperçu historique remontant jusqu'à Sage (1777) nous met au courant des travaux accomplis sur l'acide hypophosphorique et ses sels.

Le premier qui ait eu l'idée d'oxyder le phosphore à l'air humide est Sage, en 1777. Il obtint ainsi le mélange connu sous le nom d'acide phosphatique.

Cent ans après, Salzer établit la composition exacte de l'acide phosphatique et montra que, dans ce mélange, il existait un nouvel acide demeuré inaperçu qu'il isola à l'état de sel de soude et auquel il conserva le nom d'acide hypophosphorique donné par Berzélius au mélange phosphatique.



Enfin, Joly, dans un travail demeuré classique, obtint le premier l'acide cristallisé  $P^3O^5H^+$  et, modifiant le vieux procédé de Sage, il établit le mode opératoire appliqué jusqu'ici.

La contribution de M. Deschiens à l'étude de l'acide hypophosphorique est des plus importantes et nous allons résumer ses points principaux.

Tout d'abord, une modification très heureuse du procédé de Joly basé sur la réduction au minimum des phénomènes d'oxydation lui a permis d'augmenter la teneur du mélange en acide hypophosphorique, tout en diminuant les chances d'inflammation, et de ramener ainsi les pertes en phosphore de 8 p. 100 à 0,74 p. 100.

Dans des flacons de un litre, à large goulot, remplis d'eau on place deux ou trois bâtons de phosphore; puis, au moyen de plaques de verre, on ferme complètement les flacons dès le début de l'opération. Comme il y a assez d'air dans le goulot, le phosphore commence à s'oxyder lentement et ne s'enflamme jamais, chose fréquente si on laisse libre accès à l'air.

Enfin, au fur et à mesure que diminuent les bâtons de phosphore, on soutire un peu de liquide sous-jacent, de sorte que le phosphore finit par s'user complètement en même temps que les liqueurs se concentrent jusqu'à atteindre une densité de 1.185 à 1.425.

Le sirop contient donc un mélange d'acides phosphoreux, phosphorique et hypophosphorique, mélange dont M. Deschiens a établi le premier la composition exacte.

Si les chiffres qu'il donne sont exacts, nous constatons que 3.545 grammes de phosphore total dissous et dosé à l'état de phosphate ammoniaco-magnésien après transformation en acide phosphorique renferment 1.297 grammes de phosphore à l'état d'acide hypophosphorique et que, pratiquement, on peut recueillir 496 grammes d'hypophosphate de soude pur et cristallisé, soit le  $1/7$  du phosphore total alors que le procédé de Joly donnait seulement  $1/12$ .



Les propriétés des hypophosphates avaient été fort bien décrites par Salzer et Joly.

Joly avait affirmé que cet acide ne donnait point de précipité avec le réactif molybdique, ni à chaud ni à froid.

Or M. Deschiens a constaté que, au contraire, même à froid, la formation du précipité avait lieu au bout de deux heures et qu'à 80° elle était immédiate. Cela n'a rien de surprenant puisque l'acide azotique, dont le réactif contient de grandes quantités, transforme les hypophosphates en phosphates. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'un chimiste aussi observateur que Joly ne l'ait pas remarqué.

De même avec le réactif magnésien, la formation d'un précipité, observée pour la première fois par Salzer, avait été attribuée par lui à une impureté. Mais M. Deschiens montre qu'elle est constante et a isolé un dérivé magnésien répondant à la formule  $P^3O^5Mg(NH^4)^26H^2O$ .

Après avoir établi ces particularités très importantes au point de vue analytique, M. Deschiens a étudié les divers sels de l'acide hypophosphorique, leur préparation et leurs propriétés.

C'est généralement à la faible solubilité de l'hypophosphate disodique que l'on a recours pour isoler l'acide correspondant du mélange phosphatique. En opérant la précipitation à froid dans des liquides de densité 1,20 au lieu, comme on le faisait généralement jusqu'ici, de concentrer les liqueurs et de faire la précipitation à chaud, M. Deschiens a élevé les rendements de 29,5 à 42 pour des liquides de composition identique.

Nous ne nous étendrons pas sur la description des sels nombreux de l'acide hypophosphorique. Disons seulement que M. Deschiens décrit 27 sels nouveaux, qu'il obtient, à l'état cristallisé, huit autres sels connus seulement jusqu'ici à l'état amorphe, qu'il a fait un nombre considérable d'analyses et de déterminations de toutes sortes et qu'il a étudié très complètement la dissociation des sels par l'eau, principalement celle des sels alcalins.

Tous les chimistes connaissent maintenant les belles recherches de Grignard sur les combinaisons organomagnésiennes et savent en quoi consiste la réaction qui porte son nom, réaction qui paraît devoir jouer dans la synthèse organique le même rôle que la célèbre réaction Friedel-Craft.

Les bromures, iodures et chlorures alcooliques dissolvent le magnésium en présence d'éther en donnant des dérivés organomagnésiens halogénés, lesquels se prêtent à une foule de synthèses. Parmi les plus importantes, nous citerons la formation des alcools en partant des acétones, des aldéhydes et des éthers-sels, celle des acides en partant de l'acide carbonique, des hydroxylamines en partant des dérivés nitrés. De nombreux travaux, en particulier ceux de MM. Tiffeneau, Masson, Sand, etc., ont montré que la réaction ne paraissait pas être entravée par la présence dans la molécule aldéhydique, acétonique ou éther-sel d'éléments halogénés et de groupes substituants quelconques n'intéressant pas le groupe fonctionnel.

M. Brachin s'est demandé si, dans le cas des acétones et aldéhydes acétyléniques, le groupe acétylénique, si actif dans bien des circonstances, n'agirait pas sur le dérivé organomagnésien. Eh bien, les acétones et aldéhydes à fonction acétylénique se comportent en tous points comme des aldéhydes et cétones ordinaires en donnant des alcools secondaires et tertiaires acétyléniques : ces derniers fournissant parfois par déshydratation des carbures contenant une fonction éthylénique et une fonction acétylénique.

Les corps mis en œuvre par M. Brachin sont, d'une part, l'aldéhyde phénylpropionique et l'aldéhyde amylopropionique, et deux cétones : le propionylphénylacétylène et le butyrylphénylacétylène, et d'autre part, le bromure d'éthyle, l'iodure de méthyle, l'iodure de propyle, l'iodure d'isobutyle et le bromure de phényle.

M. Moureu (son maître), qui s'est appliqué à l'étude des carbures acétyléniques avec la patience et le grand



sens chimique qui le caractérisent et en a fait un des chapitres les plus complets et les plus intéressants de la chimie organique, avait déjà, en collaboration avec M. Delange, indiqué la préparation du phénylacétylène et de l'aldéhyde phénylpropionique, puis, plus tard avec M. Desmots, en condensant les aldéhydes normaux avec ces carbures acétyléniques, il avait préparé plusieurs alcools secondaires acétyléniques. C'est, comme on le voit, la réaction inverse, de cette dernière, que M. Brachin s'est proposé d'effectuer, puisqu'il fixe les carbures halogénés sur les aldéhydes et les cétones acétyléniques.

Comme ces aldéhydes sont obtenus à partir des carbures acétyléniques, il a fallu s'assurer d'une certaine quantité de ces produits. M. Brachin, en modifiant légèrement le procédé de MM. Moureu et Delange, a amélioré notablement les rendements, qui atteignent maintenant 70 p. 100 du carbure employé.

Je ne détaillerai pas les diverses opérations effectuées par M. Brachin, la méthode de Grignard étant suffisamment connue avec toutes ses variantes.

Outre les alcools suivants : phénylbutinol, phénylpentanol, phénylhexanol, phényldiméthylpentanol, diphénylpropinol, ethylpropylphénylacétylcarbinol, M. Brachin a pu isoler un carbure à la fois acétylénique et éthylénique, le butylène-phénylacétylène qui se produit dans la déshydratation spontanée de l'alcool tertiaire correspondant. En outre, il s'est donné la peine d'isoler et d'analyser les dérivés organomagnésiens halogénés dont le maniement est si délicat.

Il a essayé d'isoler des combinaisons mercurielles que les alcools acétyléniques forment nécessairement avec le sublimé, mais il n'a pu réussir que dans un seul cas, celui du phénylbutinol.

Ce dérivé mercuriel est cristallisé en aiguilles prismatiques solubles dans l'alcool, l'éther, le benzène, le toluène, le chloroforme et à peu près insoluble dans l'eau. Il paraît constitué de telle sorte que l'hydrogène



de l'oxyhydryle alcoolique est remplacé par le reste monovalent HgCl.

Voilà, exposé aussi simplement que l'a fait M. Brachin lui-même, le plan de ses recherches.

Il suffit donc de prendre une aldéhyde acétylénique, de l'ajouter goutte à goutte à un dérivé organomagnésien quelconque, de décomposer le produit de la réaction par l'eau et un acide minéral et de distiller la solution étherée pour avoir l'alcool comme résidu. En quelques semaines, semble-t-il, la thèse est faite. Mais M. Brachin nous dit dans son introduction :

« J'aurais voulu étudier un plus grand nombre de cas, mais l'obtention des carbures acétyléniques, matières premières de mes recherches, est toujours pénible et toujours onéreuse. De plus, les rendements dans la préparation des aldéhydes et des acétones est souvent peu élevée. »

Cette simple phrase rend tout de suite à ces recherches leur véritable caractère; elles sont longues, pénibles, ingrates et coûteuses et leur résultat, sèchement énoncé en quelques lignes, n'indique rien du patient labeur auquel il a fallu s'astreindre. Ce labeur réel, nous devons le récompenser comme nous devons récompenser celui de M. Deschiens. L'avis de la Commission a été que cette récompense devait être la même pour les deux thèses.

D'autre part, elle a estimé que la médaille d'or devait être réservée aux chimistes qui mettent au service d'une idée vraiment originale des qualités de méthode et de patience. Ces deux dernières qualités, nous les reconnaissons chez MM. Deschiens et Brachin, en leur accordant à chacun une médaille d'argent.

La Commission est désolée que les règlements ne lui permettent pas de donner à M<sup>lle</sup> Talon une mention très honorable.

Les légères critiques que nous avons été obligés de faire en examinant sa thèse ne veulent pas signifier que l'originalité de son travail nous ait échappé. Nous

croions, au contraire, que dans ce travail on trouve la marque d'une certaine personnalité, à laquelle nous souhaitons d'acquérir les qualités de méthode qui lui manquent et qui sont absolument nécessaires aux chimistes.

---

*Rapport sur les prix des thèses à la Société de Pharmacie de Paris* (section des Sciences naturelles, 1903-1906), par une Commission composée de MM. GEORGES, SCHMIDT et RICHAUD, rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission à laquelle vous avez donné mandat d'étudier la valeur comparée des thèses adressées à la Société en vue des récompenses qu'elle accorde annuellement aux auteurs des meilleurs travaux d'histoire naturelle, a eu à examiner trois thèses, soutenues toutes les trois devant cette Ecole pour l'obtention du titre de Docteur de l'Université.

De ces trois thèses, l'une, celle de M. Réaubourg, se rattache à la botanique pure; elle a pour titre: *Etude organographique et anatomique des Lardizabalées*; une autre, celle de M. Thévenard, constitue plutôt un travail de matière médicale; elle a pour titre: *Recherches histologiques sur les Ilicacées*, et pour sous-titres: *Ilex à Maté*; la troisième enfin, celle de M. Vintilesco, est une contribution à l'étude d'une question de physiologie végétale; elle est intitulée: *Recherches sur les glucosides de la famille des Oléacées* (*Lilas, Troènes, Jasmins*).

Le travail de M. Réaubourg comporte quatre chapitres. Dans le premier chapitre, M. Réaubourg passe rapidement en revue les travaux des auteurs qui, avant lui, se sont occupés du même sujet. Dans le second chapitre, il résume les caractères généraux de la famille et étudie la distribution géographique et les usages des Lardizabalées. Le troisième chapitre consti-



tue une monographie organographique de toutes les espèces connues en même temps qu'une monographie anatomique de la plupart de ces espèces. Enfin, dans le quatrième chapitre, l'auteur discute les affinités des Lardizabalées avec les familles voisines et il présente ses conclusions. Dans le premier chapitre, le chapitre historique, M. Réaumont nous fait assister aux tribulations subies par les Lardizabalées de 1784 à 1906; de 1784, époque à laquelle, pour la première fois, quelques-unes de ces plantes trouvent droit de cité dans les ouvrages descriptifs, à 1906 date où, grâce à M. Réaumont, les Lardizabalées paraissent enfin posséder un état civil convenable. Car, disons-le tout de suite, les Lardizabalées ne constituent plus une simple tribu devant être rattachée à la famille des Ménispermacées, comme le voulait De Candolle; pas davantage une tribu de la famille des Berbéridées, comme le veulent Bentham et Hooker et d'autres botanistes encore; les Lardizabalées ne sont ni des Ménispermacées ni des Berbéridées; ce sont des Lardizabalées. Ce n'est d'ailleurs pas d'aujourd'hui, à vrai dire, que leur indépendance — indépendance relative comme nous le verrons — a été proclamée. Dès 1837, en effet, Decaisne avait décrit les caractères différentiels qui les séparent des Ménispermées et des Berbéridées et les caractères spécifiques qui autorisent à les élever au rang de famille distincte. Lindley, en 1853, avait adopté cette opinion. Plus récemment, Engler et Prantl, puis Citerne dans sa thèse de 1892 s'étaient rangés au même avis. Toutefois, M. Réaumont a pensé que la preuve de l'indépendance des Lardizabalées n'était pas absolument faite et c'est cette preuve qu'il a entrepris de faire.

Je n'insisterai pas sur le chapitre II du travail de M. Réaumont, consacré, comme je l'ai dit, à la morphologie générale des Lardizabalées, à leur classification, à leur distribution géographique et à leurs usages. La classification la plus rationnelle paraît être celle de Prantl. L'auteur a cru devoir y-apporter, dit-il, une



légère modification. Cette modification est, en effet, si légère que la classification proposée par M. Réaumont est identique à celle de Prantl, à cela près que, dans les caractères de genres, il appelle *pétales* les organes que Prantl appelle *nectaires*.

Le chapitre III est la partie vraiment intéressante et originale du travail de M. Réaumont. Dans ce chapitre, en effet, il donne une monographie organographique très complète des divers genres ou espèces de la famille et il ne consacre pas moins de 100 pages à leur étude anatomique. Près de 100 dessins ou schémas accompagnent le texte. Je ne suivrai pas l'auteur, pas à pas, dans cette étude; il me suffira de souligner les conclusions qui paraissent en découler. Ces conclusions sont que, morphologiquement, les Lardizabalées se rapprochent et des Berbériidées et des Ménispermées par de nombreux caractères communs. Comme les Berbériidées, elles ont des fleurs à réceptacle convexe, un périanthe à verticilles trimères, des sépales pétaloïdes. Elles en diffèrent par la croissance volubile de la plupart des espèces, la diclinie des fleurs, la monadelphie habituelle des étamines, les anthères extrorses à déhiscence longitudinale, enfin la pluralité des carpelles. La plupart de ces derniers caractères les rapprochent, au contraire, des Ménispermées; mais, ici encore, on trouve des caractères différentiels dans les anthères extrorses, dans la multiplicité des ovules, dans la nature du fruit et la texture de l'embryon.

C'est sur ces faits que M. Réaumont s'appuie pour élever les Lardizabalées au rang de famille distincte. Il avait, sans doute, étudié l'anatomie de ces plantes avec l'espoir de trouver, dans cette étude, de nouveaux arguments en faveur de l'indépendance familiale des Lardizabalées. Malheureusement, il a dû reconnaître que l'étude et la comparaison de la structure anatomique ne pouvaient apporter une grande lumière dans ce débat. M. Réaumont n'en conclut pas moins à l'indépendance systématique des Lardizabalées, tout en

reconnaissant cependant qu'elles sont intermédiaires entre les Berbéridées et les Ménispermées.

Il y aurait, je crois, beaucoup à dire sur la valeur comparée des caractères morphologiques et des caractères anatomiques au point de vue de l'établissement des classifications. Mais c'est là un point de philosophie scientifique que je ne suis pas qualifié pour aborder ici et nous ne pouvons que regretter que M. Réaumont n'ait pas songé à l'aborder lui-même.

Messieurs, le travail que M. Thévenard a consacré aux Ilicacées comprend trois parties, elles-mêmes divisées en plusieurs chapitres. La première partie est faite de généralités : historique, caractères généraux des Ilicacées, classification, répartition géographique et affinités. Dans la deuxième partie, l'auteur s'occupe des caractères histologiques des Ilicacées et tout particulièrement des caractères histologiques de la feuille. Après un aperçu sur la structure générale de la feuille dans le groupe tout entier, M. Thévenard étudie les caractères histologiques propres à la feuille dans les différentes espèces et il termine ce chapitre par un essai de classification précisément basé sur ces caractères.

Nous croyons volontiers qu'à l'aide du tableau dichotomique dressé par M. Thévenard, il doit être facile de faire la diagnose des divers genres de la famille. La distinction est, en effet, simplement basée sur l'absence ou sur la présence de cristaux d'oxalate de chaux et, dans ce dernier cas, sur la répartition de ces cristaux, soit dans le mésophylle tout entier, soit seulement dans le parenchyme entourant les nervures. En ce qui concerne la distinction des nombreuses espèces du genre *Ilex*, il nous paraît difficile d'admettre qu'un examen microscopique conduit d'après le tableau dichotomique dressé par M. Thévenard puisse aboutir à un résultat certain, au moins dans le cas, le seul qui se présente habituellement dans la pratique, où il s'agit d'échantillons de droguiers, desséchés ou brisés.



La troisième partie du travail de M. Thévenard est consacrée à l'étude des Ilicacées utilisées par la thérapeutique, l'industrie ou l'alimentation.

L'auteur consacre d'abord quelques lignes à la glu de Houx; il énumère ensuite les Ilicacées utiles autres que les Ilex à Maté et il aborde enfin l'histoire du Maté.

Les renseignements que nous donne M. Thévenard sur le Maté sont fort intéressants, mais ils sont d'ordre purement économique. Il nous fait cependant connaître qu'à côté de *Ilex paraguayensis*, beaucoup d'autres Ilex, une vingtaine environ, qui croissent dans la forêt vierge, sont considérés par les concessionnaires des coupes comme plantes à Maté et mélangés dans des proportions variables pour former les Matés commerciaux. La composition chimique, dit M. Thévenard, pourrait sans doute fournir d'utiles indications pour nous faire admettre ou rejeter les Ilex comme plantes à Maté, car leur utilisation dépend en particulier de leur richesse en caféine. M. Thévenard émet vraiment cette opinion d'une manière trop discrète et j'oserais dire à sa place que leur utilisation dépendrait uniquement de leur richesse en caféine. Mais d'abord, ces Ilex renferment-ils de la caféine? C'est là le point qu'il importerait avant tout, de connaître. Sans doute, les concessionnaires des forêts de Maté, trop heureux de travailler en eau trouble, sont très peu disposés à livrer aux chercheurs des échantillons authentiques; mais nous ne pouvons pas oublier que M. Thévenard reconnaît avoir pu se procurer pour son travail un matériel assez considérable, environ soixante espèces d'Ilex. Il n'a certainement pas utilisé — j'allais dire gaspillé — cet inestimable trésor pour ses recherches purement microscopiques. Pourquoi, dès lors, n'a-t-il pas essayé, au moins à l'aide de quelques échantillons, les plus abondants, de contrôler l'opinion de Cadore? Je ne veux pas dire la réaction microchimique de Cadore, mais son opinion que les divers Ilex à Maté renferment



de la caféine et qu'il y a simplement, entre ces diverses plantes des différences au point de vue de la teneur en alcaloïde? Il est d'ailleurs une autre particularité, nous pourrions dire une autre lacune du travail de M. Thévenard qui nous a beaucoup frappés. Dans la première partie de sa thèse. M. Thévenard, ainsi que je vous l'ai montré, a très longuement et très minutieusement étudié les caractères histologiques de la feuille des Ilicacées. Ces caractères lui ont paru assez nets pour servir de base, non seulement à une distinction des genres, mais même à une diagnose des espèces. S'il en est ainsi, ils doivent pouvoir servir à l'analyse des maté commerciaux qui sont si fréquemment falsifiés. Or, M. Thévenard n'a pas songé à faire la preuve de la valeur de sa méthode en l'appliquant à l'examen d'un seul échantillon de Maté : c'est là une négligence qui a beaucoup frappé votre Commission, mais une négligence que M. Thévenard réparera sans doute dans l'avenir puisqu'il nous fait espérer qu'il publiera un jour, en collaboration avec son maître le Prof. Perrot, une monographie complète du Maté.

J'arrive au travail de M. Vintilesco sur les glucosides de quelques plantes de la famille des Oléacées.

Messieurs, en 1839, Poley séparait de l'écorce de Troène commun un produit jaune et amer qu'il appelait *ligustrine*, mais qu'il ne parvint pas à faire cristalliser et dont il ne paraît même pas avoir soupçonné la nature glucosidique. En 1841, Bernays séparait de l'écorce de lilas un produit cristallisé qu'il appelait *syringine* et qu'il considérait comme de même nature que la salicine et la phloridzine. Kromayer à son tour reprit l'étude des Lilas et des Troènes et ce fut lui qui établit vraiment la nature glucosidique de la syringine en montrant que les acides dilués la dédoublent en sucre et en syringénine. Toutefois, c'est aux travaux de Kœrner que nous devons de connaître la constitution de la syringine. C'est cet auteur en effet qui est parvenu à démontrer que la syringine est de l'oxyméthyl-

coniférine, donnant par dédoublement du glucose et de l'alcool oxyméthylconiférikique.

Messieurs, après les travaux de Kromayer et ceux de Kærner, l'histoire chimique et biologique de la syringine n'était pourtant pas complète. En effet, Kærner n'avait déterminé ni le pouvoir rotatoire de ce glucoside, ni la manière dont il se comporte en présence des ferments. Kromayer, d'autre part, avait affirmé que la syringine n'existe ni dans les feuilles du Lilas ni dans celles du Troène, que les quantités de glucoside varient aux différentes époques de l'année et que, par conséquent, ce corps doit subir un dédoublement par le processus de la végétation.

La question en était là lorsque M. Vintilesco entreprit son travail. Pour mener à bien les recherches qu'il se proposait d'entreprendre sur la présence et la répartition de la syringine dans les divers organes des plantes qui renferment ce glucoside, il était nécessaire, comme nous le verrons dans un moment, de connaître tout d'abord exactement son pouvoir rotatoire. M. Vintilesco l'a déterminé et l'a trouvé égal à  $-17^{\circ}$ . Il a ensuite étudié l'action de l'émulsine sur la syringine. Cette étude lui a tout d'abord permis de vérifier la formule donnée par Kærner pour la syringine; elle lui a permis, en outre, de constater que, contrairement à l'opinion défendue par beaucoup d'auteurs, on pouvait, dans beaucoup de cas, arriver à un dédoublement total des glucosides par les ferments. En possession de ces données, M. Vintilesco a pu aborder, non seulement la recherche de la syringine dans les divers organes du Lilas et du Troène, mais encore la recherche plus générale des glucosides dans la famille des Oléacées. Pour ces recherches, M. Vintilesco a simplement appliqué la méthode d'analyse bien connue aujourd'hui, la méthode déjà si féconde en résultats imaginée par M. Bourquelot et qu'on pourrait appeler : méthode d'analyse par fermentations successives. A l'aide de cette méthode, M. Vintilesco a pu non seulement déceler la syringine



dans tous les organes du Lilas et de trois espèces de Troènes, mais, de plus, montrer que, contrairement à l'affirmation de Kromayer, de tous les organes de ces plantes, ce sont les feuilles qui renferment la plus grande quantité de syringine. Des recherches comparatives faites sur les feuilles âgées et persistantes et sur les jeunes feuilles aux diverses périodes de leur développement, lui ont montré en outre que les quantités de syringine diminuent graduellement et que le glucoside tend à disparaître dans les vieilles feuilles au moment où elles vont tomber. Ces derniers faits sont d'un grand intérêt, car ils permettent de considérer la syringine, non comme un déchet organique, mais, au contraire, comme une matière de réserve.

D'ailleurs, dans toutes les espèces mentionnées, et dans tous leurs organes, à côté de la syringine, on trouve du sucre de canne. Au point de vue qui nous occupe, c'est-à-dire au point de vue de la présence et de la répartition des glucosides, la tribu des Jasmînées n'avait encore fait l'objet d'aucune recherche à l'époque où M. Vintilesco a commencé son travail. En appliquant la méthode de M. Bourquelot à l'analyse immédiate de quelques plantes de cette tribu, l'auteur est arrivé aux résultats les plus intéressants. Il a pu constater en effet : 1° que dans la racine du *J. nudiflorum*, du moins à l'époque de l'expérience, on trouvait de la syringine et rien que de la syringine; 2° que dans les branches garnies de feuilles du *J. nudiflorum* et du *J. fruticans* on trouvait aussi de la syringine, mais en outre d'autres glucosides dédoublables par l'émulsine; 3° enfin, du mélange de glucosides amorphes qui se trouvent avec la syringine dans le *J. nudiflorum*, M. Vintilesco a pu isoler un glucoside nouveau qu'il a appelé *jasmiflorine* : glucoside amer, lévogyre et dédoublable par l'émulsine.

Tels sont, Messieurs, aussi succinctement résumés que possible, les différents travaux qui ont été présentés à vos suffrages et que votre Commission a eu à examiner.



Je crois avoir assez soigneusement analysé et commenté ces travaux pour avoir maintenant le droit d'être bref dans l'exposé des conclusions de votre Commission. Celle-ci a estimé que, des trois mémoires présentés à la Société, il en est un, celui de M. Vintilesco, qui, par l'intérêt même du sujet qui en fait l'objet, par la délicatesse des opérations de laboratoire qu'il a nécessitées, par l'intérêt enfin des faits nouveaux qu'il a révélés, se recommande tout particulièrement à votre attention. Votre Commission vous propose de lui décerner la médaille d'or de la Société.

Messieurs, les mémoires de M. Réaumont et de M. Thévenard ne sont pas dépourvus d'intérêt, ils témoignent d'une bonne volonté évidente et de beaucoup de patience dans l'effort; mais il faut bien reconnaître cependant que les résultats obtenus sont peut-être moins évidents.

Le travail de M. Réaumont se résume, en somme, dans une étude anatomique fort laborieuse de la famille des Lardizabalées et celui de M. Thévenard dans une étude des caractères histologiques de la feuille des Illicacées. C'est beaucoup et c'est peu. C'est beaucoup si l'on considère la somme de travail qu'ont dû nécessiter de semblables recherches; c'est peu si l'on considère les résultats auxquels ces recherches ont abouti. Mais, Messieurs, il n'est, ni dans l'esprit, ni dans la lettre des statuts de la Société, de limiter ses récompenses aux seuls travaux qui se distinguent par des qualités tout à fait remarquables; il est, en tout cas, dans son rôle d'encourager, dans la plus large mesure possible, l'effort de tous ceux qui, en s'adonnant aux recherches de laboratoire, contribuent à faire de la pharmacie une profession toujours plus noble et plus respectée. Votre Commission vous propose donc d'accorder une médaille d'argent à M. Réaumont et elle exprime le regret que vos statuts, peut-être un peu sévères, ne lui permettent pas de vous proposer d'accorder une mention honorable à M. Thévenard.

*Rapport sur le prix Pierre Vigier*, par une Commission composée de MM. LANDRIN, BOUGAULT et THIBAUT (Pierre-Eugène), rapporteur.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Pour la première fois, la Société de Pharmacie est appelée à décerner le prix : *Pierre Vigier*.

La Commission que vous avez nommée pour examiner les travaux, ou plus exactement le travail (un seul candidat ayant remis un mémoire) qui vous a été soumis *ad hoc*, croit devoir, avant tout, réitérer à la famille de notre regretté collègue sa reconnaissance et ses remerciements, pour avoir voulu, en encourageant les recherches scientifiques professionnelles, perpétuer chez ceux qui nous succéderont, la mémoire de Pierre Vigier. J'ai dit chez nos successeurs, Messieurs, persuadé que pour vous tous qui avez connu celui qui pendant plus de quarante années fut assidûment des vôtres, sa mémoire ne peut tomber dans l'oubli et que vous conserverez toujours de lui le meilleur souvenir, car le connaître c'est l'aimer, et l'amitié a le culte du souvenir.

Le rapporteur de votre Commission formule ces témoignages de reconnaissance et de regrets, non sans une certaine émotion, n'oubliant pas que l'homme de bien auquel ils sont adressés, après avoir été pour lui, au début de sa carrière, un maître bienveillant et expert, voulut bien, jusqu'à sa mort, l'honorer de son amitié.

En présence de l'unique travail soumis à son examen, votre Commission n'ayant pas à effectuer de classement comparatif n'a eu à examiner que les deux questions suivantes :

1° Le travail présenté répond-il aux conditions établies par la donatrice, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Pierre Vigier, au nom de son mari, de concert avec votre Conseil d'administration ?

Conditions ainsi fixées :

« Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail



paru dans les deux dernières années sur la pharmacie pratique et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques. »

2° Sa valeur scientifique mérite-t-elle l'attribution du prix ?

A l'unanimité, le vote de la Commission a été affirmatif sur les deux questions. Elle vous propose donc de décerner le prix Pierre Vigier à M. Camille Pépin pour son travail sur l'huile de cade, étude de ses propriétés et de ses réactions.

Messieurs, vous connaissez tous la nature de ces recherches et les résultats acquis par son auteur. Notre collègue, M. Hérissey, vous a, mieux que je ne saurais le faire et avec sa compétence bien connue, exposé, dans une de nos séances de l'année, la méthode et les moyens employés par M. Pépin ainsi que les conclusions auxquelles il est arrivé. De plus, le travail a été publié *in extenso* dans le journal de la Société. Bien que cette étude, ainsi que nous le dit M. Pépin, soit encore incomplète et toujours sur le chantier, les points acquis permettent de pouvoir identifier l'huile de cade vraie. Cette identification est possible : par l'odeur, par la détermination de l'acidité, par la densité inférieure à celle de l'eau ; mais surtout par la réaction avec l'éther de pétrole et l'acétate de cuivre, dans des conditions déterminées, et par la proportion de distillat du produit distillé sous pression ordinaire entre 150° et 300°, ou sous pression réduite entre 10° et 215°.

Par sa persévérance, l'auteur a pu réussir là où ses devanciers, Hirschson, Troeger et Feldmann, Schultz, Cathelineau et Hausser, enfin Adam étaient tous arrivés à des résultats si discordants, dus à la grande difficulté, pour ne pas dire, l'impossibilité où ils se sont trouvés de se procurer une huile d'origine vraie ; difficulté telle, que l'un d'eux, le dernier, Adam, concluait même à l'abandon du médicament.

Aussi, en raison des résultats acquis grâce à la ténacité mise par l'auteur pour vaincre la difficulté qui



avait arrêté ses prédécesseurs et à la méthode scientifique qu'il a suivie, votre Commission, Messieurs, espère que vous voudrez bien approuver sa conclusion.

---

*Discours de M. Crinon, président sortant.*

MES CHERS COLLÈGUES,

Avant de quitter le poste auquel m'ont élevé vos trop bienveillants suffrages, permettez-moi de vous adresser mes bien sincères remerciements pour le grand honneur dont vous m'avez comblé en m'appelant à présider vos travaux.

Dans ma longue carrière professionnelle, j'ai occupé et j'occupe encore d'importantes fonctions que je me suis toujours appliqué à remplir de mon mieux et avec tout le dévouement dont j'ai été capable, mais qui m'ont assez souvent exposé à des critiques, je pourrais dire à des attaques plus ou moins justifiées. Cela tient à ce que, parmi les questions que nous traitons dans nos réunions professionnelles, il s'en trouve qui peuvent parfois devenir très passionnantes.

Au sein de votre Société, au contraire, vous n'abordez généralement que des sujets ayant un caractère exclusivement scientifique. En vous bornant à scruter les mystères de la nature et à pénétrer les lois qui régissent les phénomènes que vous observez, vous évoluez dans une sphère où règne le plus grand calme, et, s'il surgit entre vous un désaccord, l'intervention de la méthode expérimentale se charge ordinairement de vous départager à bref délai.

C'est cette différence fondamentale qui existe entre votre Société et nos groupements professionnels qui fait qu'il a été pour moi très agréable et très réconfortant de présider nos séances durant l'exercice qui vient de s'écouler et je me plais à ajouter que ma tâche a été facilitée grâce à votre bienveillante sympathie et à la

courtoisie dont aucun de vous ne s'est jamais départi.

Vous venez d'entendre le compte rendu des travaux de notre Société pendant l'année 1906. M. François vous a fait une longue et complète énumération des nombreuses et intéressantes communications qui ont rempli nos séances. Le consciencieux travail qu'il vient de vous présenter vous a montré que l'année écoulée a été féconde pour notre Société, qui, grâce au labeur persévérant de quelques-uns de ses membres, titulaires ou correspondants, n'a pas failli à sa vieille réputation et a contribué à élargir le cercle de nos connaissances scientifiques.

Vous devez bien penser que je ne songe nullement à m'attribuer le moindre mérite parce que notre Société a donné, cette année, de nouvelles preuves de sa vitalité et de son activité; vous me permettrez, néanmoins, de me féliciter de ce que, pendant ma présidence, toutes nos séances aient été aussi largement et utilement remplies qu'elles l'ont été.

Je suis persuadé d'avance que mon successeur sera aussi bien partagé que moi, et, après vous avoir réitéré mes remerciements, je l'invite, ainsi que ceux de nos collègues que vous avez investis des fonctions de vice-président et de secrétaire des séances, à venir prendre place au bureau.

---

*Discours de M. VIRON, président pour 1907.*

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Ma première pensée, en prenant le fauteuil de la présidence, est de vous exprimer toute ma gratitude pour la haute dignité que je dois à vos bienveillants suffrages.

Cette marque de sympathie si flatteuse n'est pas, je l'avoue, sans me causer quelques troubles, car en reportant mon souvenir vers les hommes éminents qui m'ont précédé à cette place, je crains de n'être pas à la hauteur de ma tâche.



Je me sens, cependant, un peu rassuré en me rappelant votre constante bienveillance.

Je compte également sur le précieux appui que me prêteront mes collègues du Bureau et particulièrement M. Bourquelot, notre sympathique et savant secrétaire général.

Je suivrai ensuite l'exemple que me laisse notre cher président, M. Crinon, qui, malgré ses nombreuses occupations consacrées à nos intérêts professionnels, a présidé toutes nos séances et a su s'acquitter avec une correction et un tact parfaits de ses fonctions présidentielles ; aussi, je suis sûr, d'être l'interprète de vos sentiments à tous, en lui adressant, avec nos sincères remerciements, l'assurance de notre vive estime. A M. Guinochet, notre aimable archiviste que son état de santé retient momentanément éloigné de nous j'offre, avec l'hommage de nos sympathies, nos vœux sincères pour sa prompte guérison.

Je vous adresse également les remerciements des collègues que vos suffrages ont désignés pour faire partie du nouveau Bureau. Permettez-moi aussi de remercier M. Vaudin, notre dévoué trésorier, de féliciter M. Richaud, Fourneau et Thibault pour leurs intéressants rapports ainsi que M. François pour le brillant compte rendu des travaux nombreux et féconds de notre Société que vous venez d'applaudir si chaleureusement.

Ces travaux importants montrent que notre compagnie est toujours animée de cet idéal merveilleux qui consiste dans la recherche de la vérité scientifique, mais la science, vous le savez, n'évolue que bien lentement, elle s'appuie sur des idées, sur des théories qui, au bout d'un temps plus ou moins long, sont souvent insuffisantes pour expliquer les nouvelles découvertes. Que d'hypothèses, qui aujourd'hui nous font sourire, ont émerveillé les générations qui nous ont précédés, et, les théories que nous considérons actuellement comme des certitudes, comme des conquêtes immortelles, seront peut-être jugées par nos descendants



comme des croyances bien naïves. Ces changements dans les idées peuvent éliminer certains travaux trop rapidement exécutés, mais la science n'en continue pas moins sa marche ascendante, car les découvertes, comme celles qui sont discutées dans nos séances, dont les résultats sont contrôlés par la méthode expérimentale, résistent à toutes ces évolutions.

La théorie nouvelle qui a bouleversé la médecine, la chirurgie, et qui a également exercé une si grande influence sur la pharmacie, la doctrine pastorienne, ce dogme de la médecine actuelle, n'a-t-elle pas failli, tout récemment, être ébranlée dans ses bases qui nous semblaient les plus solides?

A la suite de la découverte du P<sup>r</sup> Delage, sur la fécondation artificielle des œufs de certains échinodermes, et de la publication sensationnelle d'un professeur de l'École de médecine de Nantes, que de points d'interrogations se posaient déjà à nos méditations!

La grande lutte du siècle passé allait-elle recommencer?

L'hétérogénie, la panspermie allaient-elles se livrer de nouveaux combats?

Cette découverte allait-elle avoir pour les sciences biologiques l'importance de la découverte de Curie pour les sciences chimiques? Avec la transmutation des éléments, rêvée par les alchimistes et, peut-être, en partie réalisée par la transformation en hélium des émanations merveilleuses du radium, allions-nous voir réapparaître dans un lustre nouveau, la génération spontanée, admise par les philosophes de l'antiquité, professée et soutenue avec tant d'éclat par les savants les plus éminents du siècle dernier?

La biogénèse, le principe vital allait-il nous apparaître sous une autre conception? La biologie synthétique allait-elle être réalisée?

Après avoir détruit, progressivement, les dernières barrières que l'on avait voulu établir entre le règne animal et le règne végétal, allions-nous assister à l'ef-

fondrement des deux empires créés par de Blainville dans sa grande classification des corps naturels?

La ligne de démarcation entre le monde vivant et le monde minéral existe-t-elle? Est-elle constituée par une chaîne continue ou par une chaîne brisée?

Telles étaient les questions qui se posaient après les communications sensationnelles auxquelles je viens de faire allusion. Ces communications, vous les connaissez tous: je ne crois pas utile de développer les conceptions de M. Leduc sur les centres de force, sur les centres positifs et négatifs de diffusion.

L'astronomie, la géologie nous enseignent que la Terre, autrefois, avait une température incompatible avec la vie; c'est lorsqu'elle s'est refroidie que les êtres vivants y sont apparus: il a bien fallu, dit le professeur de Nantes, qu'ils naissent spontanément des matériaux terrestres. La génération spontanée, continue-t-il, existe; il n'est au pouvoir de personne de la supprimer.

La vie semble être la résultante de deux forces physiques: l'une active, la pression osmotique qui met en mouvement les molécules et les ions; l'autre passive, la résistance opposée par les plasmas et les membranes à ces mouvements; l'inégalité de la résistance à l'égard des diverses molécules et des différents ions semble être la cause déterminante des actions chimiques de la vie, des synthèses et des décompositions, de l'assimilation et de la désassimilation. Ces conceptions sur l'origine de la vie et sur la nature des forces vitales, que je viens de rappeler presque textuellement, M. Leduc les appuie sur les expériences suivantes: il prépare des granules de sulfate de cuivre et de sucre, il les sème dans un liquide contenant du ferrocyanure de potassium, du sel marin et de la gélatine. Le granule s'entoure d'une membrane de ferrocyanure de cuivre perméable à l'eau, mais presque imperméable au sucre: celui-ci produit à l'intérieur une forte pression osmotique qui attire l'eau, et l'on voit la cellule germer, puis grandir, elle émet des tiges qui peuvent



atteindre jusqu'à 30<sup>cm</sup>, parfois poussent des feuilles latérales; les tiges portent des organes terminaux en forme de boule, d'épine, de chaton. Le produit de la croissance présente tout à fait l'aspect d'une plante. La substance qui a servi au développement est empruntée au milieu extérieur. Il y a donc réunies les trois fonctions considérées comme caractéristiques de la vie : nutrition par intussusception, croissance et organisation. Ces cellules artificielles sont sensibles à tous les excitants physiques et chimiques; elles cicatrisent leurs blessures; une seule fonction resterait à réaliser pour achever la synthèse de la vie : la reproduction en série.

Tel est le résumé des différentes communications qui, ces temps derniers, avaient produit une si vive émotion. Les expériences du P<sup>r</sup> Leduc, que tout le monde peut réaliser très facilement, ont beaucoup d'analogies avec la cellule imaginée par Traube en 1863; elles constituent une modification très ingénieuse de l'osmomètre de Pfeffer connu depuis 1877. Ces cellules artificielles ainsi que celles de M. Robert Dollfus obtenues avec un silicate alcalin et un sulfate ferreux peuvent reproduire la forme extérieure de différents tissus cellulaires ou d'une plante foliacée, mais elles représentent simplement des simulacres de la vie. Il n'y a pas, en effet, élaboration de substances nouvelles, car les productions formées ont la même composition chimique dans toutes leurs parties. Or dans toute particule vivante, aussi simplifiée qu'on puisse la concevoir, les différentes phases de son évolution sont toujours régies par deux phénomènes physico-chimiques constants : phénomènes d'assimilation et de désassimilation que notre grand physiologiste Claude Bernard considérait, si justement, comme les caractères essentiels de la vie. Ces phénomènes ne se rencontrant pas dans les cellules artificielles, il n'est pas possible de les comparer à des cellules vivantes.

Ces récents travaux, vous le voyez, Messieurs, n'atteignent pas la doctrine microbienne, et la génération



spontanée reste toujours terrassée par les coups terribles que lui a portés, il y a une quarantaine d'années, notre illustre Pasteur.

Je vous prie, mes chers collègues, de m'excuser de vous avoir retenu si longtemps sur ces questions d'actualité. Les productions très curieuses de M. Stéphane Leduc, production que l'on peut varier presque à l'infini, en modifiant les milieux de culture, ont reçu les interprétations fantaisistes que vous connaissez ; à mon avis, elles sont cependant intéressantes pour le physiologiste, car elles peuvent être le point de départ de nouveaux travaux importants sur la question si complexe et si passionnante des forces osmotiques.

*Rapport de la Commission de vérification des comptes,*  
composée de : MM. PREUD'HOMME, rapporteur, CHOAY et BOUGAULT.

MESSIEURS,

C'est toujours un plaisir pour la Commission que vous chargez de la vérification des comptes que de s'acquitter de cette tâche rendue si facile par la manière claire et précise dont M. Vaudin, notre trésorier, tient les comptes de notre Société.

C'est également un nouveau plaisir de n'avoir, chaque année, qu'à vous signaler l'état de plus en plus satisfaisant et prospère de nos finances :

RECETTES		DÉPENSES	
	fr. c.		fr. c.
En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1905.....	2.653 40	349 jetons.....	872 50
Cotisations et timbres.....	2.230 90	Prix et médailles.....	736 70
Don de M <sup>me</sup> Vigier....	500	Facture Doin.....	485 50
Intérêts des valeurs en portefeuille.....	1.187 01	» Bénard.....	43 75
Abonnements. Droits de diplôme.....	415 70	1 cartonnier.....	12 80
	6.686 71	Abonnements, correspondance, envoi de diplômes.....	103 70
		Appointements et étrennes.....	253 »
		Droits de garde.....	3 30
			2.515 25

Différences des recettes et des dépenses, constituant l'avoir au 1 <sup>er</sup> janvier 1906.....	4.741 fr. 41
Dont : Espèces.....	3.786 fr. 46
Jetons.....	385 fr. »
	<hr/>
	4.171 fr. 46

L'examen de ce budget, comparé aux précédents, ne présente rien de particulier. Il n'y a à signaler que le don de 500 francs fait par M<sup>me</sup> Pierre Vigier en souvenir de notre excellent et regretté collègue.

L'avoir en portefeuille se compose de :

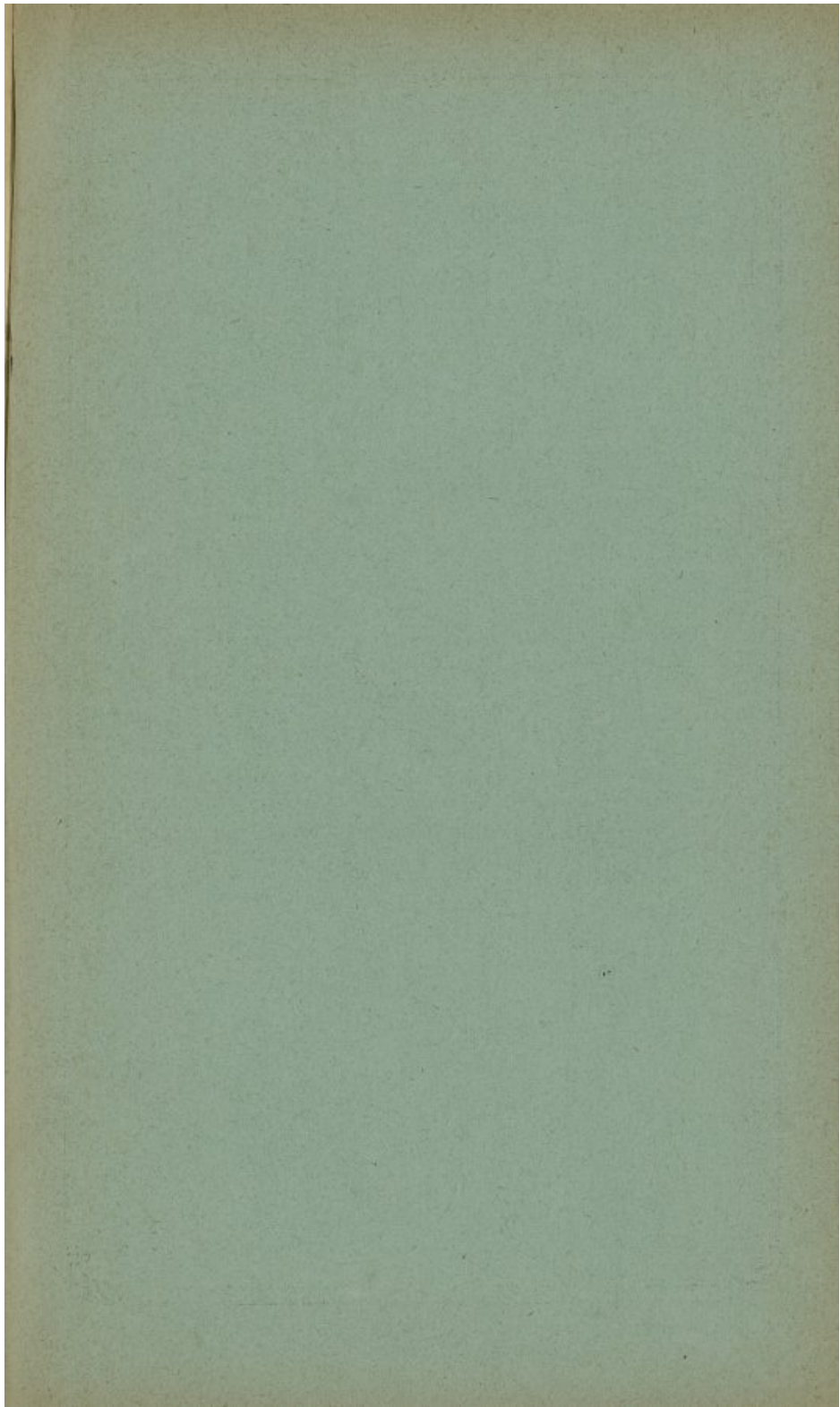
360 francs de rente française à 3 p. 100 ;
50 obligations Ouest anciennes 3 p. 100 ;
10 — — nouvelles 2 1/2 p. 100.

Toutes ces valeurs, au nom de la Société, sont déposées au Comptoir d'Escompte, Agence R, n° 1844.

Aucune dépense extraordinaire n'étant prévue pour le courant de l'année et l'avoir espèces étant de près de 4.000 francs, votre Commission, d'accord avec M. le Trésorier, vous propose d'augmenter l'avoir en portefeuille par l'achat de 40 francs de rente française 3 p. 100 et de deux obligations Ouest nouvelles 2 1/2 p. 100.

Elle vous demande de voter des remerciements et des félicitations bien mérités à M. le Trésorier et l'approbation des comptes de la Société pour l'année 1906.







PARIS  
IMPRIMERIE F. LEVÉ  
17, Rue Cassette, 17